

# 2002

# RAPPORT



## Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous

Deuxième réunion  
Abuja, Nigeria  
19-20 novembre 2002

Pour toute information, veuillez contacter :

M. Abhimanyu Singh  
Directeur de L'Unité du suivi de Dakar  
Secteur de l'éducation  
UNESCO  
7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP  
France  
Tél : +33 (0) 1 45 68 08 80  
Fax : +33 (0) 1 45 68 56 26  
Mél : [efa@unesco.org](mailto:efa@unesco.org)  
Site web : [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

La version provisoire de ce rapport à été partagée  
avec l'ensemble des participants de la première réunion  
du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous.

Directeur de publication ► Abhimanyu Singh  
Rédacteurs ► Clinton Robinson et Cynthia Guttman  
Coordination de la rédaction ► Ulrika Pepler Barry  
Révision anglaise ► Wenda McNevin  
Création graphique ► Sylvaine Baeyens  
Impression ► UNESCO

# Sommaire

■	Avant-propos .....	5
1	Introduction .....	6
1.1	Prendre appui sur les douze derniers mois : Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO .....	7
1.2	Le financement de l'EPT – une mise à l'épreuve de la volonté internationale : James Wolfensohn, Président de la Banque Mondiale .....	7
1.3	Agir dès maintenant pour une éducation de qualité : Carol Bellamy, Directrice générale de l'UNICEF .....	8
1.4	Eduquer, c'est construire le développement : Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso .....	8
1.5	Une solidarité et des efforts proportionnés au défi de l'EPT : Olusegun Obasanjo, Président du Nigeria .....	9
2	Les progrès réalisés vers les objectifs de l'EPT .....	10
2.1	Présentation du <i>Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2002</i> .....	10
2.2	Saisir la dynamique du changement – une réponse .....	11
2.3	Réactions et commentaires .....	11
3	Accélérer les progrès en matière d'éducation des filles .....	13
3.1	Egalité entre les sexes : une question de changement social – intervention principale .....	13
3.2	Éducation des filles : tenir compte des complexités – une réponse .....	13
3.3	Encourager au soutien actif de l'éducation des filles – les orientations du débat .....	14
4	Elaborer des politiques et des plans pour l'EPT grâce à des partenariats efficaces .....	16
4.1	Pas de planification crédible sans participation – intervention principale .....	16
4.2	Partenariats : obstacles communs – une réponse .....	16
4.3	La planification : une opération complexe à mener en concertation – les orientations du débat .....	17
5	Engagements et initiatives internationaux .....	19
5.1	Passer à l'action – intervention principale .....	19
5.2	Pour une aide efficace – une réponse .....	19
5.3	Explorer de nouvelles pratiques – les orientations du débat .....	20
6	Conséquences sur le suivi des progrès de l'EPT .....	22
6.1	Faire progresser le suivi – intervention principale .....	22
6.2	Importance des bonnes données – une réponse .....	22
6.3	Donner plus de poids au suivi – les orientations du débat .....	23
6.4	Le rôle du Groupe de haut niveau .....	24
7	Conclusions .....	25
7.1	Esprit de la réunion et questions récurrentes .....	25
7.2	Le communiqué .....	26
7.3	Remarques finales .....	26
8	Annexes .....	28
8.1	Communiqué 2002 .....	28
8.2	Discours de bienvenue de Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO .....	30
8.3	Liste des participants .....	34
8.4	Programme de la réunion .....	38
8.5	Liste des abréviations .....	42



# Avant-propos

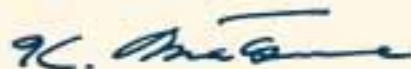
C'est pour moi un grand plaisir de présenter le rapport de la deuxième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous (EPT). Cette réunion a marqué un jalon important dans nos efforts conjoints pour entretenir l'élan du Cadre d'action de Dakar. En tant qu'instance de débat et tremplin pour l'action, le Groupe de haut niveau offre aux gouvernements, aux organismes internationaux, aux bailleurs de fonds et à la société civile des occasions de s'interroger sur les priorités et de décider en commun des étapes à suivre dans la campagne en faveur de l'EPT.

A la suite des recommandations spécifiques qui avaient été faites en 2001, la réunion du Groupe de haut niveau a connu en 2002 deux changements importants. Premièrement, le Groupe était plus réduit et mieux centré, ce qui a permis aux débats d'être plus concrets et aux participants d'engager un dialogue plus soutenu. Deuxièmement, le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002* a permis de disposer d'informations utiles et précieuses ainsi que d'une analyse pertinente pour évaluer les progrès de l'EPT.

La réunion a surtout porté sur les progrès réalisés dans la réalisation des six objectifs de Dakar ainsi que sur la planification, les partenariats, le financement et le suivi qui sont à la base de l'EPT à tous les niveaux. Comme le souligne le communiqué final, il faut avoir une approche holistique de l'éducation ; l'EPT reste un facteur essentiel pour faire face à des problèmes sociaux plus vastes tels que le VIH/sida, les crises et conflits, la pauvreté et la promotion des valeurs démocratiques et du dialogue interculturel.

Je suis convaincu que l'EPT ne bénéficiera de ressources et d'une volonté politique suffisantes que lorsque nous aurons posément édifié des alliances autour d'une conception commune de l'éducation. A cet égard, le Groupe a déclaré qu'il désirait vivement que les considérations d'EPT soient intégrées dans les priorités des autres forums internationaux tels que les réunions de bailleurs de fonds et du G8. Des millions d'enfants et d'adultes qui n'ont pas accès à une éducation de base de qualité attendent que soient tenues les promesses faites à Dakar et Monterrey.

Je tiens à remercier le gouvernement et le peuple nigériens qui ont accueilli avec tant de générosité le Groupe de haut niveau. Etant donné l'ampleur du problème de l'EPT en Afrique et la détermination du continent à résoudre ce problème, le lieu était particulièrement bien choisi pour nos délibérations. Encouragé par les résultats de cette deuxième réunion, je continuerai à oeuvrer pour renforcer la capacité de l'UNESCO à jouer son rôle dans la réalisation de nos objectifs communs en matière d'EPT.



Koïchiro Matsuura  
Directeur général de l'UNESCO

# 1 Introduction

Le Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous (EPT) a été mandaté par le Cadre d'action de Dakar en vue de « renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers ». Il est réuni tous les ans par le Directeur général de l'UNESCO. La deuxième réunion du Groupe s'est appuyée sur l'expérience de la première réunion, qui s'est tenue en 2001 à Paris, et a donné suite à la recommandation prévoyant que l'UNESCO veille à « s'assurer que les discussions à venir soient concrètes et opérationnelles et qu'il y ait une continuité dans le travail essentiel de ce Groupe ». <sup>1</sup> Le nombre des participants présents à Abuja a ainsi été réduit par rapport à l'année précédente, tout en assurant la représentation des principales parties prenantes de l'EPT : gouvernements du Nord comme du Sud, société civile, donateurs bilatéraux et agences multilatérales. Les données fournies par le *Rapport mondial de suivi de l'Education pour tous 2002* ont permis des discussions mieux centrées et plus concrètes.

Les présidents du Nigeria et du Burkina Faso sont tous deux intervenus longuement lors de la cérémonie d'ouverture des débats du Groupe. Outre ces deux chefs d'État, les participants réunissaient les ministres de l'éducation de dix pays en développement et d'un pays en transition, les ministres du développement ou de la coopération internationale de trois pays industrialisés, le directeur d'une agence d'aide bilatérale, les représentants de cinq agences multilatérales et quatre représentants de la société civile et des réseaux d'ONG. La plupart des participants étaient accompagnés d'une seconde personne, mais conformément aux recommandations de 2001 visant à assurer le caractère concret et opérationnel des discussions, seuls les participants occupant un fauteuil de représentant ont pu prendre la parole ; en outre, il n'y a eu aucun statut d'observateur. <sup>2</sup>

Le *Rapport mondial de suivi de l'Education pour tous 2002* a été rendu public immédiatement avant l'ouverture de la réunion. Il a fourni la matière première des discussions, apportant des données précises sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de l'Education pour tous, ainsi qu'une analyse de l'avancement du monde dans cette voie. Bien qu'il s'agisse du deuxième rapport de ce type, il diffère du premier de par sa nature, ayant bénéficié d'un niveau d'investissement et d'expertise beaucoup plus élevé. Depuis la première réunion du Groupe de haut niveau, une équipe emmenée par le Pr Christopher Colclough s'est attelée à la collecte, à la collation et à l'analyse des données de l'Education pour tous, en étroite collaboration avec l'Institut de statistique de l'UNESCO. Installée à l'UNESCO et soutenue par l'Organisation, l'équipe a présenté un rapport qui fournit une base solide aux travaux du Groupe de haut niveau, lui permettant

d'évaluer les progrès, d'examiner les problèmes, de proposer des solutions et d'identifier les priorités en s'appuyant sur les données les plus fiables qu'il ait été possible d'obtenir.

Après la cérémonie d'ouverture à laquelle ont assisté les représentants de l'ensemble des milieux professionnels et diplomatiques d'Abuja, le programme <sup>3</sup> était structuré en six séances de travail :

- ▷ les progrès réalisés vers la réalisation des objectifs de l'EPT
- ▷ accélérer les progrès en matière d'éducation des filles – approches et moyens favorisant l'équité entre les sexes
- ▷ élaborer des politiques et des plans pour l'EPT grâce à des partenariats efficaces
- ▷ engagements et initiatives internationaux
- ▷ conséquence sur le suivi des progrès de l'EPT
- ▷ convenir d'un calendrier d'action

Les cinq premières séances consistaient en une intervention principale du président de séance, l'intervention d'un répondant désigné, suivies d'un débat entre les participants. Les points essentiels de ces discussions ont été consignés par un membre désigné du groupe à l'issue de chaque session – ces remarques figurent dans les sections intitulées « orientations du débat » ci-dessous. La préparation de la session finale, qui devait adopter le communiqué du Groupe, a été assurée par un comité restreint (appelé « groupe des *sherpas*») qui s'est réuni par deux fois, avant et pendant la réunion. Le communiqué final, adopté à l'unanimité, figure au point 8.1.

Le programme comprenait également des réceptions offertes par le Président of Nigeria et le Directeur général de l'UNESCO. Lors d'un dîner offert par le Nigeria, le Directeur général et le Ministre nigérian de l'éducation, agissant au nom du chef de l'Etat, ont signé l'accord de création d'une Chaire UNESCO d'éducation à distance à la National Open University du Nigeria. Le nouvel Atlas du Nigeria a également été présenté pour la première fois à cette occasion.

Le présent rapport suit le découpage du programme. Les cinq interventions qui ont donné le ton lors de la cérémonie d'ouverture sont résumées dans la présente section. Les cinq sections suivantes correspondent aux différentes séances de travail. Chacune offre un résumé de l'intervention principale et de l'exposé du répondant et reproduisent les grandes lignes du débat général. La conclusion donne un aperçu de l'esprit, des résultats et de l'impact de la réunion.

1. Communiqué du Groupe de haut niveau 2001.

2. On trouvera en 8.3 la liste complète des participants.

3. Voir en 8.4 les détails du programme.

### 1.1 Prendre appui sur les douze derniers mois : Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO<sup>4</sup>

Dans son discours de bienvenue, M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, a insisté sur l'importance que revêtait l'organisation de cette réunion du Groupe de haut niveau en Afrique, où les défis de l'EPT sont particulièrement gigantesques. Après avoir remercié ses hôtes nigériens, il a rappelé le triple mandat du Groupe :

- ▷ suivre et évaluer les progrès ;
- ▷ plaider en faveur d'une action plus large et mieux coordonnée ;
- ▷ promouvoir l'expansion des ressources.

Ce mandat fait du Groupe de haut niveau la « grande conscience du mouvement de l'EPT ». Il doit rechercher des résultats concrets et définir l'ordre du jour des partenaires de l'EPT pour l'année à venir.

M. Matsuura est revenu sur les événements qui, au cours de l'année écoulée, ont eu un impact certain sur les progrès de l'EPT. Sur le plan de l'action internationale, les conférences de Monterrey (concernant le financement du développement) et de Kananaskis (réunissant le G-8) ont promis un accroissement de l'aide, tandis que la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants et le Sommet mondial sur le développement durable réitéraient la nécessité vitale d'offrir un accès satisfaisant à l'éducation. Faisant suite

*Notre influence et notre plaidoyer ne peuvent être renforcés qu'en s'appuyant sur des informations à jour et des données exactes, qui devront alimenter les politiques aux niveaux national et international. Une des fonctions essentielles du Rapport de suivi est de nous dire si nous nous trouvons face à une colline ou à une montagne et quelle pente nous allons devoir escalader. Dans certains cas, c'est même toute une chaîne de montagne qui se présente devant nous !*

Koïchiro Matsuura  
UNESCO

à la demande du Groupe de haut niveau lors de sa réunion de 2002, la Stratégie internationale pour l'Éducation pour tous a été publiée en vue d'offrir un cadre flexible pour une action intégrée en faveur de l'EPT. Le Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD) est une initiative régionale importante reliant les efforts en faveur de l'EPT sur ce continent.

Une des grandes avancées est la publication du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002*, préparé par le professeur Christopher Colclough et son équipe. Ce rapport, tout en révélant de sérieuses lacunes dans nos connaissances, nous confronte à la dure réalité : 28 pays courent le risque de ne réaliser aucun des trois objectifs datés de l'EPT<sup>5</sup>, et 43 autres ont peu de chances d'atteindre ne serait-ce qu'un seul d'entre eux. Il incombe donc aux pays d'accorder une plus grande priorité politique et financière à l'EPT, et aux donateurs d'apporter des fonds supplémentaires de manière accessible. A cet égard, M. Matsuura se félicite de l'Initiative de financement accéléré (FTI), tout en rappelant que d'autres canaux doivent être trouvés pour aider les pays en mauvaise posture qui ne figurent pas pour l'instant sur la liste de la FTI.

Revenant sur l'importance centrale du *Rapport de suivi*, en tant que matière première des travaux du Groupe, le Directeur général a conclu en annonçant que la réunion 2003 se tiendrait en Inde, grâce au soutien du gouvernement indien.

### 1.2 Le financement de l'Éducation pour tous – une mise à l'épreuve de la volonté internationale : James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale

Dans une déclaration enregistrée en vidéo à l'intention des participants et des invités de la cérémonie d'ouverture, M. James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, a souligné le rôle central qu'occupe l'EPT sur l'agenda du développement, comme en témoignent la place accordée à l'éducation dans les objectifs de développement du Millénaire et le soutien qui lui a été apporté aux réunions de Monterrey et de Johannesburg. Réaffirmant l'entier soutien de la Banque mondiale aux six objectifs de Dakar, M. Wolfensohn a indiqué que l'Initiative de financement accéléré constituait une mise à l'épreuve de la volonté des membres de la communauté internationale d'aller jusqu'au bout des engagements clairs pris tant à Dakar qu'à Monterrey, où il a été déclaré « qu'il y avait suffisamment de ressources disponibles pour les personnes et les pays qui ont des programmes visant à scolariser leurs enfants ». Selon M. Wolfensohn, la FTI est un processus auquel les gouvernements susceptibles d'en bénéficier accèdent en répondant à une série de critères, ce qui déclenche ensuite un effort concerté et coordonné de la part des donateurs internationaux.

4. Voir en 8.2 le texte intégral de cette intervention.

5. Les trois objectifs datés de Dakar sont : réaliser l'éducation primaire universelle d'ici 2015, réaliser la parité entre les sexes d'ici 2005, réduire de moitié l'analphabétisme des adultes d'ici 2015.

Notant que la Banque mondiale doit faire face à des problèmes traditionnellement litigieux comme la stabilité du financement et le soutien aux salaires, M. Wolfensohn a précisé : « Nous sommes aujourd'hui parvenus à un point où il ne s'agit plus de débattre des politiques à suivre, ni de s'entendre sur un cadre, le moment est venu de la mise en œuvre ». Il a conclu en soulignant que son équipe et lui-même s'étaient pleinement engagés dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

### 1.3 Agir dès maintenant pour une éducation de qualité : Carol Bellamy, Directrice générale de l'UNICEF

*...nous devrions consacrer toutes les ressources disponibles à faire ce que nous savons réalisable : des démarches éprouvées garantissant que tous les jeunes enfants sont éduqués dans des environnements sains, chaleureux et soucieux d'égalité entre les sexes, qui les aident à grandir en bonne santé et en sécurité et les tiennent éveillés et prêts à apprendre.*

Carol Bellamy  
UNICEF

Mme Carol Bellamy, Directrice générale de l'UNICEF, a réaffirmé le soutien total de l'UNICEF en tant que partenaire de l'EPT dans une déclaration qui été lue aux participants, Mme Bellamy étant absente. L'éducation est un droit pour tous les enfants, une obligation pour tous les gouvernements, le cœur de tout développement, la condition préalable de l'égalité, de la dignité et d'une paix durable, et une

arme contre la pauvreté. Elle a illustré ces principes en se référant aux partenariats internationaux solidaires qui ont permis de rouvrir les portes de l'éducation aux enfants d'Afghanistan.

La priorité de l'EPT pour l'UNICEF est l'objectif de parité entre les sexes d'ici 2005 : Mme Bellamy reconnaît certains progrès, mais leur rythme est trop lent. La volonté d'agir dès maintenant, en s'appuyant sur des méthodes éprouvées, devrait prendre le pas sur les discussions relatives à la structure de la réforme éducative – tout retard ayant un coût insupportablement élevé. Mettre l'accent sur les populations défavorisées et marginalisées, sur la création d'environnements scolaires accueillants et soucieux d'égalité sexuelle, sur des curricula plus pertinents et une meilleure formation des enseignants, tels sont les domaines auxquels il faut consacrer les énergies nationales et internationales pour que tous les enfants voient respecté leur droit à une éducation de qualité.

### 1.4 Eduquer, c'est construire le développement : Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso

Après avoir remercié ses hôtes nigériens de l'accueil chaleureux qui lui a été offert, M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, a reconnu la contribution des partenaires de l'EPT à l'éducation en Afrique. Soulignant que l'éducation est la base d'un développement paisible et durable, il a ensuite énuméré trois facettes de l'impact de l'éducation sur le développement social :

- ▷ l'éducation favorise l'ancrage de la démocratie ;
- ▷ une éducation de qualité jette les bases d'un développement socio-économique équitable et intégrateur ;
- ▷ l'éducation permet aux individus et aux communautés de s'ouvrir au monde et de tirer profit des nouvelles technologies.

*Lorsque nous aurons donné à chacun de nos concitoyens un minimum éducatif lui permettant de se prendre en charge socialement, culturellement et économiquement, nous aurons créé les conditions d'un développement durable et d'une pérennisation de la paix sociale.*

Blaise Compaoré  
Burkina Faso

La réalisation des objectifs de Dakar présuppose une vigoureuse politique de mobilisation et de gestion des ressources, une maîtrise de la croissance démographique et une réforme des systèmes éducatifs. Trois idées-force doivent être dégagées :

- ▷ des efforts inlassables d'édification de la démocratie, qui assurent aux objectifs de l'EPT la légitimité populaire et le soutien de la mobilisation sociale ;
- ▷ la bonne gouvernance, basée sur le dialogue social, pour que les efforts de la communauté produise les résultats attendus ;
- ▷ la lutte acharnée contre la pauvreté, susceptible de conforter graduellement la part du budget de l'Etat allouée à l'éducation.

M. Compaoré a présenté le plan décennal du Burkina Faso pour l'éducation de base, qui vise à améliorer l'accès et la qualité de l'offre éducative formelle et non formelle, l'accent étant mis sur l'élimination des disparités d'ordre géographique et sexuel. Ce plan en trois phases s'appuiera sur des décisions stratégiques, telles que l'augmentation des ressources publiques affectées à l'éducation, le développement du leadership et de l'expertise et la prise en charge de l'éducation par les collectivités locales dans le cadre des efforts de décentralisation. D'autres instruments sectoriels, tels que les plans relatifs à

l'éducation de la petite enfance, à la scolarisation dans le secondaire, à la formation professionnelle ou à la lutte contre le VIH/sida, concernent également les objectifs de l'EPT. M. Compaoré a conclu en appelant l'ensemble des partenaires de l'EPT à joindre leurs efforts pour atteindre les objectifs de Dakar en Afrique.

### **1.5 Une solidarité et des efforts proportionnés au défi de l'EPT : Olusegun Obasanjo, Président du Nigeria**

Sous le titre de « L'Éducation pour tous est la responsabilité de tous », M. Olusegun Obasanjo, Président du Nigeria, a prononcé le discours inaugural officiel de la réunion. D'abord, il s'est dit profondément convaincu que

l'éducation est le pivot du développement. Le Groupe de haut niveau est, selon lui, la manifestation d'un « partenariat ayant une dimension véritablement mondiale », et doit prendre la mesure des réussites et des échecs passés afin de « nous doter d'instruments à la mesure de la complexité et de l'immensité de la tâche à laquelle nous nous sommes volontairement attelés ».

Au Nigeria, les efforts ont été marqués par des priorités et des politiques claires en matière d'éducation de base, ainsi que par un souci de

coopération et d'internationalisme qui « est pour nous l'occasion de donner et de recevoir, de partager et de mettre à profit les expériences des autres qui, de leur côté, glanent ce qu'ils peuvent dans nos propres expériences ».

Qualifiant le *Rapport mondial de suivi* de document « qui fera date », M. Obasanjo a déploré les résultats alarmants indiquant que les 70 pays qui ont peu de chances de respecter ne serait-ce qu'un des délais de Dakar représentent plus de 60% de la population mondiale. Cet état de fait, ajouté au recul de l'APD dans les années 1990, constitue une mise en accusation de la volonté et de la capacité collectives d'agir :

« Le déclin en valeur réelle à la fois de l'aide totale et de l'aide à l'éducation entre 1990 – date des premiers engagements pris à Jomtien – et 2001, est en réalité plus qu'inquiétant : il équivaut à un aveu d'échec et de manquement aux engagements pris ».

Une nouvelle entente mondiale sur l'éducation est nécessaire pour mobiliser les ressources et la volonté politique d'atteindre les cibles ambitieuses définies à Dakar et les objectifs de développement du Millénaire. Cette volonté passe une fois de plus par la coopération et la solidarité internationales, en s'assurant que les PPT et d'autres mécanismes sont utilisés pleinement pour renforcer le financement de l'éducation. En Afrique, le Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD) est un plan autour duquel les partenaires du développement peuvent s'unir, car « nous ne pouvons accepter, et nous n'accepterons pas, l'idée que les pays en développement doivent se tirer d'affaire par eux-mêmes ».

*Il est important que ce Groupe de haut niveau reconnaisse de manière franche et sincère les erreurs qui ont pu être commises et qu'il tire les conclusions et prenne les recommandations courageuses qui pourront, dans le monde en développement, nous aider à adopter et à mettre en œuvre sans délai des mesures rectificatives, pour que nous remettions nos systèmes éducatifs sur la bonne voie, en vue de la réalisation des objectifs de Dakar.*

Olusegun Obasanjo  
Nigeria

## 2 Les progrès réalisés vers les

Prenant acte du défi lancé au Groupe de haut niveau par les intervenants de la séance inaugurale, John Daniel, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, a expliqué que les séances seraient aménagées de façon à permettre l'examen du *Rapport mondial de suivi 2002*, celui-ci servant de support à l'ensemble de la réunion.

### 2.1 Présentation du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2002*

Le Pr Christopher Colclough, Directeur du *Rapport de suivi sur l'EPT*, a rappelé le rôle crucial joué par le calendrier et les objectifs de Dakar dans les efforts visant à réduire de moitié la pauvreté mondiale d'ici 2015, selon la formulation des objectifs de développement du Millénaire. L'éducation est tout simplement au cœur de la lutte contre la pauvreté dans le monde. Le suivi des objectifs de l'EPT s'effectue de deux manières :

- ▷ en examinant les progrès accomplis vers leur réalisation à l'échelon national :
- ▷ en évaluant les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs : plans, politiques, législation, ressources nationales, aide internationale.

Le *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2002* réunit ces deux approches. Il est à noter que trois des objectifs – EPU, parité entre les sexes et alphabétisation des adultes – peuvent être évalués en termes quantitatifs, alors que les

autres objectifs – éducation de la petite enfance, accès à l'apprentissage et aux compétences nécessaires dans la vie courante, qualité de l'éducation – doivent actuellement être évalués dans d'autres termes, de type qualitatif. Le *Rapport* indique que 50 pays ont atteint l'objectif d'EPU, 38 ont atteint celui de l'alphabétisation universelle des adultes et 86 ont mis en place une scolarisation respectueuse de la parité entre les sexes. Quant aux autres pays, le Pr Colclough souligne que tous ont la possibilité d'atteindre les objectifs de Dakar, à condition de mettre en œuvre des réformes judicieuses et de recevoir un soutien international renforcé et mieux ciblé. Cependant, en l'absence de telles mesures, les pays peuvent aujourd'hui être classés sur deux axes :

- ▷ un axe vertical, correspondant à la dimension statique : à quelle distance se trouve actuellement le pays de l'objectif considéré ?
- ▷ un axe horizontal, correspondant à la dimension dynamique : le pays se rapproche-t-il ou s'éloigne-t-il de la réalisation de l'objectif considéré ?

La dimension dynamique s'appuie sur les tendances observées entre 1990 et 2000.

Cette analyse aboutit à une matrice à quatre cellules, qui a été présentée pour chacun des trois objectifs quantifiés. Le *Rapport* donne le détail des pays de chaque catégorie. Le tableau suivant résume les conclusions et indique le nombre de pays entrant dans chaque catégorie :

		Dimension dynamique Evolution 1990 – 2000	
		en s'éloignant du but	en s'approchant du but
Dimension statique Distance de l'objectif	proche du but	<b>risquent de ne pas atteindre</b> EPU : ..... 20 Parité sexuelle dans le primaire : ..... 18 Alphabétisation des adultes : ..... 39	<b>ont de fortes chances d'atteindre</b> EPU : ..... 21 Parité sexuelle dans le primaire : ..... 18 Alphabétisation des adultes : ..... 18
	loin du but	<b>risquent fort de ne pas atteindre</b> EPU : ..... 21 Parité sexuelle dans le primaire : ..... 8 Alphabétisation des adultes : ..... 40	<b>ont de faibles chances d'atteindre</b> EPU : ..... 16 Parité sexuelle dans le primaire : ..... 23 Alphabétisation des adultes : ..... 0

# objectifs de l'EPT

Après avoir souligné la nécessité de recueillir de meilleures données et de poursuivre les travaux conceptuels sur les indicateurs de suivi concernant les trois autres objectifs, le Pr Colclough a rappelé le rôle central de la volonté politique face aux défis complexes révélés par le *Rapport*. Il a estimé le manque général de financement pour l'éducation primaire, avec ses composantes que sont la parité entre les sexes et la qualité de l'éducation, à un total de 5,6 milliards de dollars EU annuels en sus duquel quelque 1,4 milliard de dollars actuellement disponible. Compte tenu du niveau « désespérément décevant » de l'aide dans les années 1990, il s'agit d'un « ordre de grandeur extrêmement élevé ». Il a conclu en accueillant l'Initiative de financement accéléré comme une percée majeure, tout en notant que d'autres mécanismes de financement seraient indispensables pour répondre aux besoins de l'EPT, en particulier dans les pays pauvres.

## 2.2 Saisir la dynamique du changement – une réponse

M. Murli Manohar Joshi, Ministre indien du développement des ressources humaines, de la science et des technologies, a félicité le Pr Colclough et son équipe pour le caractère exhaustif du rapport, qui permet aussi à chaque pays d'évaluer la direction prise par ses propres efforts en faveur de l'EPT. Il a rappelé la nécessité de disposer de données à jour et relevé une série de contradictions apparaissant dans le *Rapport* concernant la situation de l'Inde, ce qui changerait la position de l'Inde dans la classification des pays, en particulier le fait qu'un investissement sans précédent dans l'éducation de base ait été passé sous silence. Ces lacunes tiennent pour une bonne part à l'absence de prise en compte des initiatives récentes. Le ministre a donc suggéré qu'un dialogue plus soutenu s'instaure avec les pays lors de la préparation du rapport et a demandé à l'UNESCO d'utiliser ses bureaux régionaux et sous-régionaux pour améliorer la communication et de prendre l'initiative dans la mise en place de systèmes de collecte de données.

Tout en se félicitant de l'évaluation quantitative présentée par le *Rapport*, M. Joshi a demandé que le rapport prenne mieux en compte « la dynamique du changement dans les sous-secteurs respectifs, que ne reflète pas suffisamment une évaluation quantitative des progrès ». Il a, par exemple, noté la nécessité d'« un bon examen de la situation et des tendances dans certains pays confrontés au problème de l'éducation multilingue ».

S'agissant de la planification, M. Joshi a fait observer que la planification nationale devait s'appuyer sur une

planification venant la compléter au niveau du district, en consultation avec les collectivités locales, de façon à encourager leur appropriation de ce processus et à renforcer la démocratie. Les initiatives visant les groupes défavorisés devraient également figurer dans le *Rapport*. Il a salué le réalisme avec lequel le *Rapport* brosse le sombre tableau de l'aide internationale attribuée à l'éducation ; l'Initiative de financement accéléré devrait s'appuyer sur les réseaux actuels de l'aide et être étendue à un plus grand nombre de pays. Enfin, M. Joshi a suggéré que la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, qui s'ouvrira prochainement, accorde la priorité aux pays de l'E-9, compte tenu qu'ils représentent une très forte proportion des besoins mondiaux en matière d'alphabétisation.

## 2.3 Réactions et commentaires

De nombreux participants ont exprimé leur satisfaction à l'égard du *Rapport* et félicité le Pr Colclough et son équipe non seulement pour l'exhaustivité et la richesse des informations fournies, mais aussi pour la somme et la qualité du travail accompli dans un délai particulièrement court. Des exemplaires juste sortis des presses ont été distribués au cours de la réunion.

Le *Rapport* fait état de réels progrès, mais ces progrès sont lents et certains pays enregistrent un recul par rapport aux dernières années. Ces conclusions préoccupantes ont soulevé de graves interrogations concernant la capacité, la volonté et l'empressement réels de la communauté internationale – Nord, Sud et multilatéraux – de relever le défi des objectifs de Dakar. La coordination des efforts en faveur de l'EPT a été citée à plusieurs reprises comme un domaine méritant plus d'attention et où des améliorations importantes dans le déploiement des ressources seraient les bienvenues. Dans cette optique, les éditions futures du *Rapport* devraient contenir une évaluation des partenariats, y compris de la participation et de la contribution de la société civile, ce qui nécessitera la mise au point de nouveaux indicateurs.

Plusieurs remarques ont été faites concernant la nécessité d'améliorer les délais de parution et l'à-propos des données sur lesquelles s'appuie le rapport. Ces questions sont développées plus en détail à la section 6 ci-dessous.

Les participants ont estimé que le niveau de volonté politique est un facteur absolument déterminant dans la promotion de l'EPT. Les initiatives doivent partir de l'échelon national, mais les partenaires internationaux doivent aussi soutenir l'élan de l'EPT par des engagements

plus importants, une meilleure coordination et des priorités claires. C'est le seul moyen de relever les défis présentés dans le *Rapport*. L'engagement politique est la clé du changement, et il revient au Groupe de haut niveau de le susciter. Ceci est d'autant plus crucial que le *Rapport* révèle un déficit de ressources plus important que prévu. Les éditions futures devraient envisager une évaluation de l'engagement politique, peut-être en mesurant les parts du budget affectées à l'éducation de base.

S'agissant à la fois de l'utilisation qui sera faite du *Rapport* et de la préparation de la prochaine édition, il a été suggéré qu'un dialogue régional concernant ses résultats puisse être utile à la planification de l'EPT en cours, en termes de leçons apprises et d'évaluation des prochaines étapes. Des consultations régionales sur les données à entrer dans le prochain rapport pourraient améliorer la pertinence du processus d'évaluation.

Le Groupe a insisté sur le fait que chacun des six objectifs de Dakar doit être évalué de la même façon, tous pouvant être mesurés. Des travaux conceptuels devront être menés de manière à mettre au point les indicateurs manquants, s'agissant en particulier des trois objectifs qui n'ont pas d'échéance définie. Les objectifs sont connexes et se renforcent mutuellement, et devraient donc être poursuivis simultanément. Le programme de l'EPT doit être envisagé dans le cadre plus général du développement économique et social, de façon à maintenir à l'ordre du jour les questions concernant le but et les résultats de l'éducation, y compris les liens entre les objectifs éducatifs et le monde du travail. Le Japon proposera bientôt aux Nations Unies une décennie de l'éducation pour le développement durable, qui débiterait en 2005, dans le but de relancer la dynamique en faveur du rôle clé de l'éducation.

Le *Rapport* est clairement au fait des ravages du VIH/sida, présents et futurs. Dans certains pays, ce fléau aura un impact massif sur les systèmes éducatifs, en décimant le corps enseignant, en rendant les enfants orphelins et en privant les institutions de leurs personnels. Il provoque aussi une augmentation des coûts annuels de l'EPT d'environ 1 milliard de dollars EU.

Si on étend la scolarisation, disposera-t-on d'un nombre suffisant d'enseignants pour encadrer les nouveaux scolarisés? On n'augmentera le nombre des enseignants qu'en améliorant les conditions de travail et les incitations professionnelles. Le *Rapport* indique que les jeunes ne sont guère intéressés par une carrière dans l'enseignement, et cite les niveaux de salaire, les conditions de travail et le manque de reconnaissance sociale comme autant d'éléments manifestement dissuasifs. L'objectif étant d'apporter une éducation de base de qualité, la formation continue des enseignants doit devenir une part intégrante des systèmes scolaires.

Un manque en matière de renforcement des capacités a été identifié relativement à plusieurs aspects de l'EPT – collecte de données et élaboration des rapports au niveau national, planification et coordination, gestion des ressources dans l'optique d'une amélioration de la capacité d'absorption et de l'efficacité de l'aide, utilisation des informations dans la formulation des politiques et la prise de décisions, formation des enseignants.

Au terme de la discussion, une conscience aiguë de la responsabilité qui pèse sur le Groupe de haut niveau s'est manifestée : comment peut-il remplir au mieux sa mission de champion de l'Education pour tous? La section 6.3 ci-dessous tentera de répondre à cette question. Ceci n'en a fait que souligner davantage la nécessité d'aboutir à un communiqué final axé sur l'action. □

## 3 Accélérer les progrès en matière d'éducation des filles

Ainsi que le constate le *Rapport mondial de suivi*, la scolarisation des filles dans l'éducation primaire a progressé dans les années 1990. Le taux de scolarisation brut est passé de 93,1 % en 1990 à 96,5 % en 1999, et l'index de parité entre les sexes<sup>6</sup> s'est amélioré dans l'ensemble des régions. Il demeure cependant inférieur à 0,9 et favorable aux garçons en Asie du sud et en Asie occidentale, dans les Etats arabes et en Afrique subsaharienne. Au plan mondial, 86 des 153 pays ayant fourni des données ont atteint la parité entre les sexes dans l'éducation primaire. Sur les 67 pays restants, 18 ont de bonnes chances d'atteindre cet objectif d'ici 2015, mais les 49 autres auront beaucoup plus de mal à y parvenir. On le voit, l'objectif, fixé à Dakar, qui consiste à éliminer d'ici 2005 les disparités entre les sexes dans les premier et second degrés s'avère particulièrement difficile à atteindre. Cette séance visait à passer en revue les stratégies permettant d'accélérer les progrès vers la parité et l'égalité des sexes dans l'éducation.

### 3.1 Egalité entre les sexes : une question de changement social – intervention principale

Mme Susan Whelan, Ministre de la coopération internationale du Canada, a fait observer que l'objectif d'égalité entre les sexes dans l'éducation, qui doit être réalisé d'ici 2015, constitue un défi bien plus difficile à relever que de simplement attirer les filles et les jeunes femmes à l'école, au collège et à l'université : il s'agit aussi de faire en sorte que l'éducation dispensée aux filles soit réellement égale à celle qui est proposée aux garçons. Il faut qu'aux yeux des élèves, des parents, des enseignants et des communautés, l'éducation soit d'un accès, d'une sécurité et d'un intérêt égaux pour filles et garçons. Insistant sur le fait que les progrès vers l'égalité entre les sexes supposent des changements d'ordre socio-culturel, Mme Whelan a soulevé plusieurs questions qui sont au cœur du débat :

- ▷ comment les politiques peuvent-elles remédier au fait que les familles les plus pauvres perçoivent un plus faible retour sur investissement lorsqu'elles scolarisent les filles que lorsqu'elles scolarisent les garçons ?
- ▷ les subventions accordées ont-elles un impact suffisant sur la fréquentation scolaire des filles provenant des milieux les plus modestes ?
- ▷ quelles améliorations subsidiaires de l'offre éducative, telles qu'une augmentation du nombre des enseignantes qualifiées, une meilleure distribution géographique des établissements ou des programmes scolaires plus sensibles aux disparités entre les sexes, sont à même d'exercer une plus grande influence sur la scolarisation des filles ?
- ▷ quelles réformes faut-il mener, à l'extérieur de la sphère éducative, pour assurer et maintenir l'égalité entre les sexes ?

- ▷ quels processus et initiatives convient-il de lancer aux échelons national et international pour atteindre d'ici 2015 l'objectif d'égalité des sexes ?

Après s'être félicitée de l'Initiative de financement accéléré, qui concerne directement l'achèvement universel de la scolarité primaire et l'égalité entre les sexes, la ministre canadienne a annoncé une augmentation de l'aide accordée dans le cadre de ce partenariat international, en vue de soutenir les plans d'EPT de la Tanzanie et du Mozambique. L'un comme l'autre, ces plans stipulent la réalisation de la parité entre les sexes. Le Canada y contribuera à hauteur de 10 millions de dollars versés à chaque pays chaque année sur les cinq années à venir, en sus des engagements actuels. Mme Whelan espère que d'autres donateurs feront l'effort de répondre aux besoins financiers du premier groupe de pays devant bénéficier de ce soutien accéléré, et qu'ils s'engageront à long terme dans cette initiative.

### 3.2 Education des filles : tenir compte des complexités – une réponse

Dans sa réponse, le Dr Rima Salah, Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a évoqué le risque de « perdre en crédibilité si nous ne parvenons pas à des résultats significatifs dans la réalisation du tout premier objectif que nous avons nous-mêmes fixé ». Les questions qui ont une influence sur l'éducation des filles n'ont pas reçu la priorité qu'elles méritaient et leur complexité n'a pas été pleinement appréciée – en particulier, leur impact sur les relations de pouvoir et sur les pratiques socio-culturelles. Pour réaliser l'égalité entre les sexes, il faut insister davantage sur le fait que l'éducation est un droit de tous les enfants et une obligation incombant à l'ensemble des gouvernements.

6. L'index de parité entre les sexes est le rapport entre les taux de scolarisation des filles et des garçons. La parité correspond au chiffre 1.

L'éducation des filles, a-t-elle souligné, est une bonne chose pour les garçons, mais l'inverse n'est pas forcément vrai. Evoquant les moyens d'aller de l'avant, le Dr Salah a plaidé en faveur d'efforts concertés et coordonnés, sous la houlette des pays, de l'ensemble des partenaires. Les contextes nationaux, en constante évolution, doivent être pris en compte, la formule consistant à proposer « une taille unique pour tous » étant vouée à l'échec. Que se passe-t-il, par exemple, lorsqu'un pays qui fait un bon parcours est frappé par une crise ? Le progrès de l'éducation des filles nécessite une action transectorielle

*L'éducation des filles est une bonne chose pour les garçons, mais l'inverse n'est pas forcément vrai.*

Rima Salah  
UNICEF

qui dépasse le seul secteur éducatif. Des systèmes d'apprentissage plus souples doivent être encouragés et des synergies plus solides établies entre accès et qualité. Les plans favorisant l'éducation des filles doivent englober différents programmes, en matière de développement de la petite enfance, d'équipements en eau et en

sanitaires afin d'améliorer l'environnement scolaire et d'alléger les tâches ménagères, d'alimentation et de santé pour favoriser de meilleurs résultats scolaires, de sûreté et de sécurité pour promouvoir la scolarisation et la fréquentation, de formes alternatives d'apprentissage, d'éducation des adultes et d'activités génératrices de revenus. « Tout ceci montre que le coût des progrès de l'éducation des filles sera sans doute beaucoup plus élevé que nous nous ne l'estimons actuellement dans nos plans ».

Consciente de ces dimensions, l'UNICEF a élaboré une stratégie qui vise à accélérer les progrès de l'éducation des filles, en particulier dans les pays qui courent le plus grand risque de ne pas atteindre les objectifs de 2005. Cette stratégie, qui vient précisément en complément de la FTI, repose sur le leadership national et sur l'intervention des collectivités locales, ainsi que sur un soutien supplémentaire des donateurs. Pour conclure, le Dr Salah a rappelé que les donateurs ne devaient pas se contenter d'approuver des plans et d'apporter des fonds : « Nous devons accompagner les pays et collaborer avec eux dans les bons comme dans les mauvais jours ».

### **3.3 Encourager au soutien actif de l'égalité entre les sexes – les orientations du débat**

Les participants ont souligné que l'éducation des filles est le meilleur investissement qu'on puisse faire pour réduire la pauvreté. La Banque mondiale a déjà montré, il y a dix ans, que l'éducation des filles génère les retours les plus

élevés du point de vue strictement économique dans un pays pauvre, avec des impacts positifs, entre autres, sur la planification familiale, la santé, la lutte contre le VIH/sida et la génération de revenus. Les retombées prévisibles d'une non-réalisation de la parité entre les sexes sont claires : faillir sur ce point compromettrait la réussite de tous les autres objectifs de développement du Millénaire.

La volonté politique, exprimée du niveau national au niveau du village, est la condition *sine qua non* de la scolarisation des filles. L'autonomisation des filles est un processus politique, qui requiert des soutiens au plus haut niveau, ainsi que ceux des quartiers, des villages, des institutions religieuses, des ONG et des médias. Certains pays parmi les plus pauvres du monde, comme la Guinée, le Bénin, le Mali, le Tchad, la Gambie, le Sierra Leone, la Mauritanie, le Bangladesh et le Népal, ont recueilli les précieux fruits de l'éducation des filles au cours des dix dernières années. Le Bangladesh a atteint la parité sexuelle dans la scolarisation primaire et compte plus de filles que de garçons dans le secondaire.

A Cuba, pays qui, depuis plus de quarante ans, a érigé l'équité et l'égalité au rang de valeur nationale, la parité entre les sexes est fermement enracinée. La politique cubaine a atteint simultanément plusieurs générations, en universalisant l'éducation de la petite enfance et en empruntant toutes les avenues culturelles pour mener ses campagnes d'alphabétisation des adultes. L'éducation primaire est gratuite, exempte de coûts cachés supplémentaires de scolarisation et d'achat de manuels scolaires, et 70% de la main d'œuvre enseignante est de sexe féminin.

Plusieurs pays, dont l'Inde et la Tanzanie, ont récemment amendé leur constitution pour instituer l'éducation gratuite et obligatoire. Dans le cadre du *Sarva Shiksha Abhiyan* (Mouvement de l'Éducation pour tous), l'Inde a investi quelque 20 milliards de dollars EU au cours des dix dernières années et espère atteindre l'égalité entre les sexes dans le primaire d'ici 2007. Les programmes d'alphabétisation *Mahila Samakhya*, qui visent à éduquer et autonomiser les femmes, sont actuellement étendus à tous les districts faiblement alphabétisés du pays, tandis que les programmes de soins et d'éducation de la petite enfance sont renforcés. Depuis la fin des années 1990, le Yémen a pris un certain nombre de mesures, telles que la création d'établissements scolaires de taille réduite plus proches du domicile des filles afin d'améliorer leur accès à l'école, ainsi que celui des enfants des zones rurales.

Des décisions de soutien audacieuses doivent être prises pour parvenir à la parité entre les sexes, mais de nouveaux défis ne cessent de surgir. En Tanzanie, par exemple,

même lorsqu'on les scolarise dans des pensionnats séparés, les garçons conservent de meilleurs résultats que les filles. Un rétrécissement s'opère aux niveaux secondaire et universitaire, avec une participation plus faible des filles, fait observé également au Ghana.

Sur le front de la demande, les incitations portent leurs fruits lorsqu'elles sont conçues et expérimentées avec soin, comme le préconise l'USAID. En Afghanistan, où une campagne d'une année a permis à trois millions d'enfants – dont un tiers de filles – de réintégrer l'école, les familles reçoivent un supplément d'huile végétale pour chaque fille scolarisée. Les programmes de cantine scolaire se sont avérés efficaces en créant une demande éducative tout en encourageant l'apprentissage, comme c'est par exemple le cas en Inde.

Les mentalités culturelles constituent un formidable obstacle sur la voie de la parité entre les sexes – la triste situation des filles obligées de travailler a été citée à ce propos. Selon un rapport récent de l'OIT, 352 millions d'enfants de cinq à dix-sept ans participent à des activités économiques, dont 168 millions de filles, certaines étant vendues à l'étranger comme prostituées ou à des fins pornographiques. Atteindre ces filles est un défi urgent pour les pays comme pour la communauté internationale.

Le VIH/sida appelle une attention explicite, en particulier dans le domaine de l'égalité des sexes. L'éducation est un « vaccin social » puissant contre la pandémie, à condition que des formes d'apprentissage innovantes tiennent compte de ce que des filles sont devenues chefs de famille et sont contraintes d'élever seules des frères et sœurs et de gagner leur vie. D'autres sont l'objet d'une stigmatisation et d'une discrimination à l'école et au sein des communautés.

Face à cet enchevêtrement d'obstacles à l'éducation des filles, les participants ont souligné la nécessité de déborder le cadre de la seule éducation. Les résultats scolaires d'un enfant sont intimement liés au niveau d'éducation de sa mère. Des liens doivent donc être tissés entre l'alphabétisation, les compétences nécessaires à la vie courante et le rôle parental. C'est l'environnement tout entier qui doit être favorable pour que l'apprentissage ait lieu : des programmes et des manuels scolaires débarrassés de toute discrimination sexuelle, une féminisation de l'enseignement et des enseignantes qualifiées, des efforts en matière d'alimentation, de santé et de sécurité sont autant de facteurs dans cette équation.

Echanger les expériences réussies et promouvoir des modèles sont des moyens inestimables de construire les fondations du savoir. L'UNICEF a mis l'accent sur la nécessité de recourir systématiquement et sur une bien plus grande échelle à « ce que nous connaissons et que nous réussissons à faire », regrettant une fréquente tendance à ne pas tirer les enseignements des projets pilotes et des innovations réussis. La coopération Nord-Sud peut également s'avérer utile à cet égard : cinq universités japonaises de femmes ont ainsi invité des éducatrices afghanes de premier plan dans un effort pour promouvoir l'éducation des femmes.

Au fur et à mesure que les pays évoluent vers une économie du savoir, les besoins en matière de main d'œuvre féminine qualifiée augmentent, quel que soit le contexte culturel. Or, lorsqu'une génération de femmes est éduquée, il est à peu près certain que celles-ci feront en sorte d'envoyer leurs filles à l'école. Plusieurs participants ont observé que l'expérience des pays développés pouvait se révéler instructive : le Japon, par exemple, comptait peu de femmes dans les universités il y a cinquante ans, situation qui s'est inversée aujourd'hui.

L'attention accordée à la parité et à l'éducation des filles a tendance à suivre un parcours en dents de scie, avec des hauts autour des grandes conférences, d'où l'importance à accorder à un plaidoyer durable. Les initiatives régionales (comme le Forum des éducatrices africaines et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique), la culture populaire (comme les feuilletons « mélés » brésiliens) et les médias peuvent potentiellement transmettre des valeurs et créer une demande parentale d'éducation. L'année qui vient offre plusieurs occasions de maintenir l'éducation des filles aux plus hauts rangs de l'ordre du jour. La Campagne mondiale pour l'éducation projetée, à l'occasion de la Semaine de l'Éducation pour tous d'avril 2003, de lancer une campagne mondiale axée sur la parité entre les sexes, en collaboration avec les gouvernements et la société civile de 180 pays. La Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, dont le coup d'envoi sera donné au début de 2003, fera également la part belle à cette question, en rappelant que les deux tiers des analphabètes mondiaux sont des femmes.

Enfin, les participants ont demandé que le *Rapport mondial de suivi 2003*, dont le thème principal sera l'éducation des filles et la parité entre les sexes, présente des tendances et des exemples pertinents et identifie clairement les stratégies susceptibles, tant dans les pays en développement que dans les pays donateurs, de favoriser l'accélération des progrès. □

## 4 Elaborer des politiques et des programmes grâce à des partenariats efficaces

Le Forum mondial sur l'éducation a pris une série d'engagements conçus pour renforcer les processus de réalisation de l'EPT dans chaque pays. Il a mis l'accent sur l'importance d'une volonté politique forte et soutenue et d'un processus coordonné, conduit par les gouvernements, d'élaboration de politiques et de planification faisant appel à un large éventail de partenaires, dont la société civile et les agences d'aide extérieures. Il a appelé également à la mise au point de plans d'action pour l'EPT d'ici la fin de 2002. Le *Rapport mondial de suivi* constate que ces plans prennent forme au sein de cadres variés, que les signes de dialogue stratégique avec la société civile demeurent en nombre limité et que les exigences contradictoires des agences d'aide extérieure font courir le risque de dupliquer les processus existants et de compromettre l'efficacité du dialogue national.

### 4.1 Pas de planification crédible sans participation – intervention principale

M. Joseph J. Mungai, Ministre de l'éducation et de la culture de la République unie de Tanzanie, a défini pour le Groupe de haut niveau une double tâche : faire le point sur les progrès accomplis et formuler des recommandations renforcées concernant la planification de partenariats efficaces pour l'EPT. Il a rappelé aux participants que le but n'était pas seulement de réaliser les six objectifs de Dakar, mais aussi de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Il a également remarqué que le sous-titre du document de Dakar, « Tenir nos engagements collectifs », faisait référence à la nécessité de se préoccuper sérieusement, par la planification, de la situation de TOUS les enfants et les adultes, les minorités ethniques, les tribus nomades, les populations rurales isolées, les « chercheurs d'emploi » urbains, les adultes sans qualification ne devant pas être exclus de ce processus.

Les plans crédibles exigés par le Cadre d'action de Dakar relèvent avant tout de la responsabilité de chaque pays, avec l'engagement de la part des donateurs et des multilatéraux de soutenir le processus. Le *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2002* invoque une série de raisons pour lesquelles des « plans crédibles » n'ont pas encore été élaborés largement. Le manque de volonté politique ternira la crédibilité de la planification, de même que le manque d'engagement des principales parties prenantes et le développement de plans en double emploi ou en parallèle.

Si le *Rapport de suivi* note que Dakar a eu une importance plus politique que technique ou professionnelle, M. Mungai a invité à préférer les actions de ce dernier type et a donné le ton du débat qui a suivi en citant un passage de son intervention lors de la réunion de l'ADEA à Chantilly, en octobre 2002 :

Un « plan crédible » est un plan fiable, applicable et durable qui peut être financé par différentes parties prenantes déterminées. [...] un plan crédible doit avoir

toutes les qualités SMART : être Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et circonscrit dans le Temps. C'est un plan qui doit résulter d'un processus participatif auquel contribuent toutes les parties prenantes, et qui répond à la fois aux besoins éducatifs et à des problèmes transversaux comme le VIH/sida, la parité entre les sexes, la santé et la sécurité, l'éducation civique, la bonne gouvernance, la génération de revenus et l'emploi.

### 4.2 Partenariats : obstacles communs – une réponse

En tant que répondant de cette séance, M. Kailash Satyarthi, Président de la Campagne mondiale pour l'éducation, a attiré l'attention sur la difficulté de mettre en œuvre les partenariats, pour simple que semble ce concept. Si, dans certains contextes, des partenariats efficaces pour l'EPT ont pu être noués, dans d'autres, ils sont gênés par :

- ▷ le manque de confiance mutuelle : au sein des gouvernements, entre les gouvernements et la société civile, entre les gouvernements et les donateurs, etc. ;
- ▷ l'absence de sentiment d'urgence : les engagements sont fréquemment réaffirmés, mais l'action ne suit pas facilement ;
- ▷ le manque de capacité : certaines parties prenantes sont intéressées par un partenariat, mais n'ont pas la capacité financière, institutionnelle ou technique de s'y engager ;
- ▷ le manque de volonté politique aux niveaux local, national et international : c'est un des principaux obstacles à la construction de partenariats véritables.

M. Satyarthi a ensuite classé les partenariats en quatre catégories : partenariats sectoriels (entre les gouvernements, les institutions intergouvernementales, le secteur privé et la société civile), intersectoriels (interministériels, entre les organisations de la société civile, au sein du secteur privé), internes (à l'intérieur d'un même pays) et externes (avec des partenaires extérieurs).

# plans pour l'EPT ces

Il a cité les Philippines, le Népal, la Gambie, le Bénin et la Mauritanie comme autant d'exemples où les partenariats ont été source de progrès pour l'EPT, en réduisant ou en supprimant les droits de scolarité, en réalisant l'égalité entre les sexes et en élaborant des plans d'action. Toutefois, cinq grands domaines de préoccupation demeurent :

- ▷ un espace de participation de la société civile : les gouvernements doivent mettre en place des mécanismes de dialogue réel concernant la planification, la mise en œuvre et le suivi de l'EPT – il ne s'agit pas uniquement d'organiser des réunions avec les ONG ;
- ▷ le partage des informations : la société civile est souvent tenue à l'écart des informations concernant le financement et les affectations budgétaires ;
- ▷ le renforcement des capacités : même lorsqu'elles désirent réellement intervenir, de nombreuses organisations de la société civile ont besoin de renforcer leurs capacités techniques et financières pour devenir des partenaires actifs ;
- ▷ les mécanismes de remontée de l'information : la société civile et les autres parties prenantes doivent prendre une part plus active à la remontée de l'information, dans le cadre de la mise en œuvre ;
- ▷ politiques et législations : quelle place est attribuée officiellement à la participation de la société civile ? Comment le respect des lois et des politiques est-il garanti ?

Ce sont là des points importants concernant les partenariats, qui ne seront pris en compte que grâce à une forte volonté politique.

## **4.3 La planification : une opération complexe à mener en concertation – les orientations du débat**

Le Groupe de haut niveau est chargé d'attirer l'attention sur les perspectives et les problèmes à venir. La promotion de l'EPT ne se limite pas à un processus mis en œuvre mécaniquement, il s'agit de résoudre des problèmes humains. Dans l'« arithmétique de la souffrance », ce sont souvent les plus pauvres et les plus marginalisés qui se voient contraints aux plus grands sacrifices. Les points suivants, abordés dans la discussion, reflètent une volonté de parvenir à un plus large impact de l'EPT.

Planification intégrée : on note une meilleure compréhension du fait que tout plan pour l'EPT doit être intégré à d'autres formes de planification, tels que les plans de lutte contre la pauvreté, les plans de développement nationaux, les DSRP ou la planification

de l'ensemble du secteur éducatif. Un plan pour l'EPT doit être l'émanation des priorités nationales en matière de développement, non un exercice destiné à plaire aux donateurs ou à les attirer.

Un engagement véritable vis-à-vis de la société civile : toutes les parties prenantes doivent participer pleinement à l'élaboration des plans pour l'EPT – société civile, enseignants et syndicats, organisations de terrain, associations de parents d'élèves, communautés religieuses, jeunes, femmes, universités et médias. La participation de la société civile permet en particulier d'ajuster l'éducation aux besoins locaux, en particulier dans le cadre du processus de décentralisation en cours dans de nombreux pays. L'identification des groupes de la société civile peut s'appuyer sur leur participation à des réseaux ou à des coalitions. Le choix d'une approche participative suppose que l'on accepte la divergence éventuelle des points de vue et le principe de négociation : les gouvernements sont-ils prêts à s'y engager et en ont-ils le réel désir ?

Appropriation gouvernementale : il ne suffit pas qu'un plan pour l'EPT existe en tant que produit des parties prenantes de l'éducation uniquement, il doit y avoir une forte appropriation à tous les niveaux de l'Etat. L'appui apporté à l'EPT par l'ensemble du gouvernement est essentiel, ainsi que le soutien des ministères qui sont à la fois les utilisateurs et les promoteurs de l'éducation, de même que le ministère des finances. Ce soutien apporté par l'ensemble du gouvernement doit encore être développé dans de nombreux pays. Une appropriation plus large par les institutions démocratiques, telles que les parlements et les assemblées nationales, est le point de départ de toute accession de l'EPT au rang de priorité nationale.

Qualité des partenariats : la qualité des partenariats renforce la crédibilité de la planification et dépend des investissements consentis : les partenariats ont besoin de temps et l'attention doit être portée au processus plus qu'au produit. Les pays devraient pouvoir faire appel aux partenaires extérieurs pour une aide à la planification lorsque c'est nécessaire, sans ressentir aucune contrainte.

Souplesse de la planification : chaque pays est unique, aussi les plans, autant que le processus de planification, doivent-ils tenir compte des situations locales. Les partenaires de l'EPT ne devraient pas avoir l'obsession du plan parfait. La flexibilité est mieux à même de favoriser la pertinence, et de relever le défi éducatif en fonction des faiblesses et des possibilités locales. La sensibilité au contexte exigera un diagnostic efficace aussi peu onéreux que possible, conduisant à la mise en place de mécanismes adaptés aux différentes situations.

Situations de crise : la guerre et les conflits, la famine, la dette extérieure, la pandémie du VIH/sida, les catastrophes naturelles – ce type de crises exige une prise en compte et des plans d'action pour l'EPT adaptés aux contextes. L'éducation dans les situations de crise souffre d'un manque de financement et appelle des solutions innovantes permettant de relancer le processus éducatif, dont la « School in a box » conçue par le Conseil norvégien pour les réfugiés offre un bon exemple. Le VIH/sida décime le corps enseignant dans plusieurs pays, et les nouveaux recrutés, insuffisamment qualifiés, ont besoin d'un accès à des ressources telles que le récent portail Internet mis au point par un groupement d'ONG en coopération avec les milieux d'affaires.

Afrique : l'éducation pour tous représente un défi gigantesque en Afrique, où 20 pays risquent de ne réaliser aucun des trois objectifs quantifiés. Comment les partenaires de l'EPT peuvent-ils y assurer un accès efficace à l'éducation ? Dans certains pays, les gouvernements fonctionnent bien, dans d'autres ils jouent mal leur rôle ou ne le jouent pas du tout, ce qui crée un vide. L'intervention des donateurs devient alors cruciale, sous forme, par exemple, de financement éventuel des dépenses récurrentes, d'efforts conjoints de réduction des coûts de transaction pesant sur les gouvernements, et de mise sur pied de processus de DSRP afin d'obtenir des engagements nationaux plus déterminés à l'égard de l'EPT. Dans les pays dépourvus de gouvernements ou de systèmes éducatifs efficaces, comment peut-on assurer aux enfants un accès à l'éducation ? Il faut dans ce cas essayer de recourir à des partenariats et à des solutions novateurs.

Renforcement des capacités : lorsque les capacités nécessaires pour produire des plans crédibles sont insuffisantes, il doit être possible de recourir à une aide extérieure, mais cela seulement après s'être interrogé sur l'utilisation qui est faite des ressources intérieures. Dans

certain pays, les budgets ne visent pas forcément les plus nécessaires. Le but recherché, en apportant le soutien demandé, doit être de faciliter un processus de planification durable, et non simplement de produire un plan. Les partenaires du développement devraient reconsidérer leurs formules de financement du renforcement des capacités, pour réduire la part de l'aide affectée sous forme d'honoraires de consultation et accorder par contre un soutien plus massif à la formation des enseignants et aux équipements.

Initiatives régionales : la planification devra s'ouvrir aux approches régionales, dans une optique transnationale. Les raisons en sont l'affaiblissement des institutions du fait du VIH/sida, ou les possibilités offertes par les similitudes régionales. La coopération qui s'est instaurée entre les universités dans le domaine de la formation des enseignants et de l'éducation à distance en Amérique latine et dans la région caraïbe est un exemple des initiatives qui peuvent être prises à cet égard.

Echange des expériences : la communauté des intérêts et des situations aux niveaux régional et sous-régional plaide pour l'utilité des forums d'échange. Partager des idées, élaborer des formulations régionales, échanger les expériences entre ministères, en particulier sur la manière de faire accepter plans et réformes par le système politique – toutes ces fonctions devraient être facilitées avec l'aide de l'UNESCO.

En conclusion, tout au long de la discussion, les participants ont mis en garde contre toute planification orchestrée de l'extérieur, quand celle-ci doit être un processus démocratique recevant au plus haut niveau le soutien des ministères des finances et de la planification. Le but ultime de cet exercice doit être d'améliorer réellement les possibilités d'apprentissage des enfants et des adultes. □

## 5 Engagements et initiatives internationaux

Selon le *Rapport mondial de suivi*, l'aide accordée aux pays en développement ne représentait plus en 2000, en valeur réelle, que 80% de son niveau de 1990-91. Dans cette enveloppe, la part de l'aide bilatérale affectée à l'éducation a chuté au cours de la décennie de 5 à 4 milliards de dollars EU environ, soit une baisse de 30% en valeur réelle. L'aide multilatérale à l'éducation a reculé également, les prêts de l'AID de la Banque mondiale ayant diminué environ de moitié depuis le milieu des années 1990. Quelque 20% de l'aide bilatérale et 40% de l'aide multilatérale sont affectés en particulier à l'éducation de base. Le Rapport estime les besoins financiers supplémentaires pour la seule EPU à 5,6 milliards de dollars EU annuels. De nouveaux engagements à soutenir l'EPT ont été annoncés, tels que l'Initiative de financement accéléré. Des promesses d'augmentation de l'aide ont été faites à Kananaskis et à Monterrey, mais il est difficile d'évaluer dans quelle mesure ces engagements sont à la hauteur du défi financier auquel se trouvent confrontés les pays en développement.

### 5.1 Passer à l'action – intervention principale

Depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948, l'éducation est un droit. C'est à partir de cette référence que Mme Hilde Johnson, Ministre norvégienne du développement international, a estimé que le monde n'avait manifestement respecté ce droit jusqu'à présent. Le débat sur les engagements et les initiatives internationales doit donc être centré sur l'action.

Le défi pour le Groupe de haut niveau est de deux ordres :

- ▷ politique : comment maintenir l'Education pour tous au plus haut niveau des priorités politiques mondiales ?
- ▷ financier : comment mobiliser les ressources financières nécessaires aux pays – ceux qui figurent sur la liste de l'Initiative de financement accéléré et ceux qui n'y figurent pas ?

### 5.2 Pour une aide plus efficace – une réponse

L'Administrateur de l'USAID, M. Andrew Natsios, a d'abord mis l'accent sur l'augmentation de 5 milliards de dollars EU du budget de l'aide accordée par les Etats-Unis, qui sera introduite progressivement sur cinq ans – il s'agit de la plus forte augmentation depuis le Plan Marshall. Trois critères sont pris en compte pour l'aide au développement :

- ▷ gouvernance démocratique et responsable ;
- ▷ réforme micro et macro économique ;
- ▷ investissement dans les personnes : les fonds affectés, par exemple, à la santé et à l'éducation.

Dans les années 1990, l'USAID s'est retirée de l'agriculture et de l'éducation, mais investit aujourd'hui de nouveau massivement dans ces deux domaines qui sont à la base du développement durable. Les surplus agricoles ont toujours soutenu le développement industriel. L'éducation des femmes jusqu'à la sixième année, en elle-même et sans autres contributions, augmente la production agricole. Des leçons peuvent être tirées, concernant la relation entre éducation et développement, de l'expérience de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Les partenariats pour l'EPT devraient associer les institutions confessionnelles – églises et écoles coraniques. La vieille tradition coranique d'érudition et de savoir et les missions chrétiennes ont eu une profonde influence sur l'éducation. Les partenariats avec le secteur privé doivent

*Le test ultime pour tout système éducatif est sa contribution à l'autonomisation des populations. [...] Une famille pauvre doit être capable de comprendre pourquoi il est utile d'envoyer ses enfants à l'école. Elle doit voir l'éducation comme un moyen d'échapper à la pauvreté et à l'insécurité.*

Hilde Johnson  
Norway

Mme Johnson a rappelé que l'agenda de l'EPT ne porte pas seulement sur la scolarisation, mais aussi sur l'achèvement de l'éducation de base et la qualité de l'apprentissage. Une éducation de qualité constitue le fondement du développement, à la fois pour l'individu, les familles, les communautés et pour le pays. Le meilleur investissement, et le plus productif, pour le développement d'un pays est l'éducation de ses filles. Les efforts à tous les niveaux doivent être moins fragmentés :

au niveau local, les systèmes éducatifs et leur appropriation doivent être renforcés, et au niveau national, le renforcement des capacités institutionnelles permettra de développer d'autant les initiatives productives, avec le soutien des approches sectorielles. Les donateurs ont aussi le devoir de fournir des financements suffisants, en fixant par exemple un pourcentage d'aide cible qui devra être affecté à l'éducation.

également être envisagés, à la fois dans une optique financière et pour son expertise en matière d'enseignement et de formation techniques.

Dans les réseaux du financement, il est impératif de s'intéresser à la qualité des résultats, et non uniquement au niveau du soutien accordé : nous devons nous demander quelle forme d'instruction possède un enfant lorsqu'il quitte l'école. Lorsque le soutien extérieur arrive à son terme, les engagements et les capacités au niveau local jouent un rôle essentiel dans la poursuite et la permanence des améliorations apportées aux systèmes éducatifs et aux résultats de l'apprentissage.

### 5.3 Explorer de nouvelles pratiques – les orientations du débat

En tant que réunion de partenaires intéressés à la fois à la mise en œuvre et au financement de l'EPT, le Groupe de haut niveau est particulièrement bien placé pour étudier les moyens concrets de rendre les mécanismes internationaux plus adaptés et plus efficaces dans leurs efforts pour relever le défi éducatif. Le Groupe a axé la discussion sur les points centraux suivants :

L'aide : les participants ont reconnu très clairement que l'augmentation de l'aide à l'éducation était une composante essentielle dans la réalisation des objectifs de l'EPT, comme le confirme le *Rapport mondial de suivi*, qui estime à 5,6 milliards de dollars EU annuels le déficit de financement concernant l'EPU. Mais ils ne se sont pas cachés que les promesses ne se matérialisent pas toujours et qu'il faut améliorer la manière dont l'aide est canalisée. Une augmentation de l'aide affectée à l'EPT a été annoncée ou confirmée pendant la réunion, s'ajoutant au financement supplémentaire de l'USAID signalé plus haut, à savoir :

- ▷ Canada : 10 millions de dollars EU supplémentaires versés chaque année au Mozambique, ainsi qu'à la Tanzanie, sur les cinq prochaines années ; financement de l'aide totale à l'éducation quadruplé entre 2000 et 2005 ;
- ▷ Norvège : augmentation de 9% à 15% du budget du développement réservé à l'éducation d'ici 2005 ;
- ▷ Japon : promesse de 2 milliards de dollars EU sur les cinq prochaines années ;
- ▷ Banque mondiale : augmentation des prêts à l'EPT qui passent à 1,6 milliard de dollars EU, la moitié transitant par l'AID. Augmentation également à 23% de la part des subventions de l'AID, avec la possibilité d'en affecter une partie à l'éducation ;
- ▷ dans le cadre du Consensus de Monterrey, les pays du G-8 et de l'Union européenne se sont engagés à augmenter leur financement global du développement.

Les participants ont souligné la nécessité d'une mobilisation intérieure des ressources, qui est l'expression de la priorité accordée à l'éducation, ainsi que la nécessité de s'assurer de l'efficacité de leur application.

L'augmentation de la fiscalité peut, dans certains cas, s'accompagner d'une réduction des coûts – une réduction ne cesserait-ce que, par exemple, d'un dollar par enfant et par an peut avoir son importance. Cependant, il est clair que de nouvelles ressources sont attendues des donateurs, conformément au plaidoyer incessant pour que l'aide au développement respecte la cible de 0,7%.

L'aspect financier ne devrait cependant pas occuper tout le devant de la scène ; les pays doivent exploiter un ensemble de ressources, comprenant des fonds, des expertises techniques, un savoir basé sur l'expérience, la solidarité et les interventions réalisées sur le terrain auprès des populations, y compris une coopération technique Sud-Sud. Des sujets autrefois tabous, comme les dépenses de salaires récurrentes, sont aujourd'hui pris en considération. On s'est inquiété que, dans certains pays, les enfants soient privés de la possibilité d'accéder à l'éducation, parce que des gouvernements qu'ils n'ont pas choisis ne satisfont pas les critères du financement extérieur.

L'initiative de financement accéléré (FTI) : cette initiative est reconnue comme un pas important dans l'accélération des progrès de l'EPT. La discussion a examiné plusieurs problèmes relatifs à la nature et aux processus de la FTI, en rapport, tout particulièrement, avec cet engagement plus large de Dakar que l'on appelle « l'Initiative globale » :

- ▷ la FTI vise principalement deux des objectifs, et non l'ensemble des six.
- ▷ la condition requise pour l'éligibilité à l'Initiative globale était de disposer d'un « plan crédible », alors que beaucoup perçoivent le « cadre indicatif » de la FTI comme posant une série de critères d'éligibilité plus exigeants.
- ▷ on court le risque de négliger les pays les plus pauvres et les plus faibles, alors qu'ils requièrent plus d'attention, étant souvent les victimes de crises, de conflits ou du VIH/sida.
- ▷ il existe une contradiction possible dans l'approche de la FTI : l'EPU ne peut être réalisée sans que soit accordée une priorité égale à l'alphabétisation, dans la mesure où ce sont surtout les pauvres et les analphabètes qui n'envoient pas leur enfants, et en particulier leurs filles, sur les bancs de l'école.

La Banque mondiale a précisé qu'il n'y avait que deux critères d'éligibilité des pays à la FTI :

- ▷ l'élaboration d'un DSRP complet ;
- ▷ l'existence d'un plan pour le secteur de l'éducation.

La Banque mondiale a expliqué que le cadre indicatif ne constitue nullement un critère d'éligibilité à la FTI. Il offre un noyau d'indicateurs transparent et conséquent qui sert de base aux évaluations, au diagnostic, à l'élaboration des politiques et au suivi des progrès. Il joue un rôle indicatif, et non normatif, et offre une base de dialogue au niveau du pays garantissant la transparence et la responsabilité, tant des efforts nationaux que du soutien apporté par les donateurs.

La FTI se développe à vive allure, en s'appuyant sur les recommandations de Dakar et de Monterrey et en tenant compte des questions soulevées par les partenaires. Il a été noté que l'UNESCO a été tenu à l'écart des discussions, mais a participé en tant que partenaire actif.

La mise en œuvre de la FTI requiert avant tout de nouveaux engagements de financement de la part des donateurs et une meilleure harmonisation des modalités de l'aide entre les donateurs et avec les gouvernements.

Financement privé : les participants ont manifesté un très vif intérêt pour un examen plus approfondi de la possibilité d'attirer le financement du secteur privé au profit de l'EPT. Aux Etats-Unis, en particulier, les fondations des entreprises et d'autres sources privées de financement représentent une ressource importante à laquelle on devrait faire appel. Les relations entre les entreprises et les collectivités locales ont abouti, par exemple, au financement des équipements ; ce type de relations existe aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays

en développement. Une mise en garde a été formulée, cependant : l'apport de fonds provenant des milieux d'affaires entraînera-t-il une différence notable ? On ne peut attendre du secteur privé qu'il contribue massivement aux besoins de l'EPT, puisqu'il ne peut espérer tirer aucun bénéfice d'ordre privé d'un investissement au service du public.

L'éducation face aux autres investissements nécessaires : les participants ont reconnu que les pays en développement se trouvent face à un éventail de priorités qui sont en concurrence pour les investissements nationaux. Ces besoins sont souvent en rapport avec l'éducation : ainsi, des projets d'infrastructure comme les routes peuvent donner aux agriculteurs la possibilité de vendre leurs produits en plus grand nombre, augmentant ainsi des bénéfices et des revenus qui peuvent ensuite être affectés à l'éducation. L'augmentation de la production agricole peut autonomiser les femmes et leur permettre de suivre une formation. Lorsque les pays ne retirent pas de bénéfices suffisants de la vente de leurs produits de base, les investissements éducatifs en souffrent. Il ne serait pas juste, vis-à-vis des décideurs, d'examiner les parts de budget attribuées à l'éducation sans tenir compte de la corrélation entre l'éducation et les autres priorités nationales.

Réforme et coordination : un résumé de nouvelles pratiques intéressant les donateurs comme les pays en développement a été présenté sous les rubriques « en faire plus » et « être plus efficace ».

	« en faire plus »	« être plus efficace »
<b>Donateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ fournir davantage de ressources de toutes sortes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ une meilleure qualité des processus et des modalités au niveau des pays</li> <li>▷ plus de cohérence et d'harmonisation</li> <li>▷ une aide coordonnée et prévisible</li> </ul>
<b>Pays en développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ faire un plus grand usage des ressources nationales pour soutenir l'éducation</li> <li>▷ démontrer que l'éducation est une priorité nationale</li> <li>▷ s'assurer que les fonds destinés à l'éducation sont réellement dépensés dans ce secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▷ traduire les ressources en résultats au niveau scolaire</li> <li>▷ dividendes de la démocratie : répondre aux exigences des populations locales en matière de plus grande responsabilité dans l'utilisation des ressources</li> </ul>

## 6 Conséquences sur le suivi des

Le suivi des progrès joue un rôle décisif dans l'identification des besoins éducatifs, dans l'élaboration de politiques appuyées sur les faits et dans le maintien de l'engagement politique. La préparation du *Rapport de suivi sur l'EPT* a mis en lumière les limites des données disponibles, plus de 70 pays se trouvant dans l'incapacité de fournir les chiffres des taux de scolarisation nets dans l'éducation primaire. Cette séance visait à identifier les mesures nécessaires à l'amélioration de la collecte et de la qualité des données, à mettre le *Rapport de suivi* plus à l'écoute des besoins de l'ensemble des partenaires clés et à renforcer l'influence du Groupe de haut niveau.

### 6.1 Faire progresser le suivi – intervention principale

Le ministre jordanien de l'éducation, M. Khaled Toukan, a souligné l'importance du suivi dans l'identification des priorités, la mobilisation des ressources et la mise en place d'une planification efficace. Des données exactes et fournies dans les meilleurs délais peuvent servir de « mécanisme d'alerte précoce » et sont indispensables à l'évaluation et au renouvellement des politiques et des pratiques. Elles sont aussi la matière indispensable à l'évaluation de l'efficacité des plans. C'est pourquoi toute politique en faveur de l'EPT devrait s'accompagner d'un mécanisme de suivi permettant aux pays de mesurer les progrès et à la communauté internationale d'évaluer les avancées vers les objectifs de Dakar.

Le *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2002* a souligné les limites des données disponibles, en termes de couverture, d'actualité et de fiabilité. Plus de 70 pays ont été incapables de fournir les données relatives aux taux de scolarisation nets dans l'enseignement primaire, et les données concernant les dépenses publiques dans l'éducation sont d'un très faible niveau. Au plan international, les informations relatives aux flux de l'aide accordée à l'éducation peuvent être grandement améliorées en termes de qualité et de couverture.

Pour combler ces lacunes, nombreux sont les gouvernements qui devront accorder une priorité plus élevée à la collecte de données valables et à leur utilisation effective. Ceci a des conséquences sur le renforcement de la capacité des institutions nationales, notamment des ministères de l'éducation, et du travail des institutions et des programmes internationaux tels que l'Institut de statistique de l'UNESCO. Les agences d'aide doivent de la même façon garantir que l'assistance technique prévoit aussi un renforcement des capacités en matière de collecte et d'analyse de données.

Le *Rapport de suivi* offre un nouveau moyen de mesurer les progrès et s'est efforcé de faire naître un sentiment de responsabilité internationale à l'égard des engagements contractés lors du Forum mondial sur l'éducation.

Alors que le *Rapport 2002* s'intéresse au premier chef aux pays les plus mal placés pour réaliser l'EPT, M. Toukan a constaté que de nombreux défis de l'EPT s'étendent bien au-delà des pays en développement. En traitant l'EPT comme un problème inhérent à certains pays, on risque d'en faire un problème partiel, alors qu'elle est une priorité centrale pour l'ensemble du monde. Le ministre a invité à réfléchir sur les moyens de préparer le Rapport en améliorant la responsabilité et en répondant au mieux aux besoins des gouvernements, des représentants de la société civile, des agences du développement et des autres parties prenantes.

Enfin, le Groupe de haut niveau, conçu pour servir de levier de l'engagement politique et de la mobilisation des ressources techniques et financières, se réunit actuellement tous les ans. Il convient de réfléchir davantage aux moyens de renforcer l'influence de ce groupe restreint.

### 6.2 Importance des bonnes données – une réponse

Intervenant comme répondant, Luis Gomez Gutiérrez, Ministre de l'éducation de Cuba, a remarqué que le suivi jouait un rôle décisif dans l'établissement d'un bon diagnostic de chaque situation nationale. Tous les pays, a-t-il déclaré, devraient considérer comme un devoir d'intensifier leurs efforts pour produire des statistiques fiables et à jour. Les consultations nationales et internationales pourraient s'avérer utiles dans l'évaluation des progrès et l'identification des obstacles, tandis que l'UNESCO, de par sa position unique, devrait continuer de jouer son rôle de suivi et de coordination.

Les bonnes données, a-t-il répété, sont essentielles pour localiser avec précision les défauts des systèmes éducatifs et pour parvenir à un consensus national autour de la réalisation des objectifs de l'EPT. Il s'est dit préoccupé des disparités grandissantes entre les écoles urbaines et rurales, entre les établissements publics et privés d'Amérique latine, région qui connaît les plus fortes inégalités dans le monde. Dans ce contexte, il devient

# progrès de l'EPT

de plus en plus vital d'élaborer un consensus national autour de l'éducation. Cuba dépense 12% de son PIB dans l'éducation (comparé à une moyenne régionale de 4%), ce qui le place dans le groupe de tête en termes d'affectation du budget national. Les données ont permis aux décideurs d'identifier les mesures qui ont le plus d'impact sur la qualité. La formation des enseignants, dépeints comme « l'âme de l'école », a été intensifiée en conséquence grâce à des programmes télévisés et radiophoniques, tandis que les effectifs étaient limités à 20 élèves par classe.

Dans bien des cas, cependant, la pauvreté, la faim, le VIH/sida et d'autres obstacles gênent la collecte de données efficaces. Contraints d'accepter les conditions des donateurs, les pays n'ont bien souvent qu'une marge de manœuvre réduite. Le contexte économique noircit le tableau : avec la chute du prix des produits de base, de nombreux pays pauvres sont contraints d'importer des denrées alimentaires, des technologies et du pétrole de pays plus riches.

Constatant que de nombreux pays industrialisés sont victimes de phénomènes de violence (y compris au sein des écoles), en proie à la xénophobie et à d'autres maux sociaux, il a souligné que l'EPT était une priorité pour tous les pays, et non seulement pour les pays en développement. La réduction des dépenses militaires et la lutte contre la corruption permettraient également de dégager des fonds supplémentaires. Enfin, pour parvenir à un consensus national plus marqué, les gouvernements devraient être liés par un « contrat social », et les parlementaires plus étroitement associés aux décisions éducatives. Dans toutes ces entreprises, le suivi joue un rôle essentiel de renforcement de la volonté politique à l'égard de l'éducation.

## 6.3 Donner plus de poids au suivi – les orientations du débat

La question des données a relancé la discussion. Plusieurs pays ont regretté, dans la courant de la réunion, que les progrès récents n'aient pas été reflétés dans le *Rapport de suivi de l'EPT*. Mais lorsqu'on veut obtenir des données d'un bon niveau de qualité et de crédibilité, un certain décalage est inévitable. Tandis que l'ISU étudie les moyens d'accélérer le processus, les données doivent aussi faire l'objet d'une vérification rigoureuse pour éviter les pièges éventuels, tels que la manipulation à des fins politiques. En recherchant des systèmes plus immédiats de transmission des données, on court toujours le risque de perdre en qualité et en comparabilité. Actuellement, les données concernant l'alphabétisation sont collectées de

différentes manières, sous forme de rapports indirects peu fiables, ce qui rend les comparaisons difficiles. Le développement de méthodologies précises et utilisables d'évaluation de l'alphabétisation doit donc être placé au premier rang des priorités de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

Tout en saluant l'accent mis par le *Rapport* sur les taux d'achèvement des études primaires, plusieurs participants ont attiré l'attention sur la nécessité de développer d'autres indicateurs. Combien de pays, par exemple, offrent un accès réellement gratuit à l'éducation, sans qu'il y ait des coûts cachés ? Quels points de repère spécifiques pourrait-on concevoir en vue de mesurer les partenariats ? Les critères employés pour évaluer les progrès doivent également être examinés avec minutie : là est la clé de l'obtention de données qualitatives telles que le nombre d'enseignants supplémentaires embauchés et d'une définition claire des normes. Un travail conceptuel est nécessaire pour mettre au point des indicateurs relatifs aux compétences nécessaires à la vie courante et à l'éducation de la petite enfance.

L'ISU a demandé aux ministres de l'éducation d'accorder une plus grande priorité aux statistiques. Comme l'ont réitéré plusieurs participants, les systèmes de gestion de l'éducation sont avant tout du ressort des ministères, qui devraient être soutenus dans cette tâche par les donateurs et les agences multilatérales. Il s'agit là, comme l'a souligné la Banque mondiale, d'une responsabilité collective.

Il y a, sans aucun doute, un besoin urgent de mettre au point des méthodologies rigoureuses de collecte et d'analyse de données grâce au renforcement des capacités aux niveaux national, régional et international. Les partenariats sont vitaux dans cette entreprise. Le Canada apportera 5 millions de dollars EU à l'ISU à titre de financement principal, réparti sur les cinq prochaines années, afin de soutenir ses efforts pour faire progresser les objectifs de l'EPT, y compris le renforcement des capacités statistiques des pays en développement. Les initiatives régionales dans la région Pacifique et en Amérique latine ont permis aux partenaires d'utiliser les ressources plus efficacement. En Afrique, l'ISU et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique ont collaboré étroitement à l'amélioration de la collecte de données.

Il a été question, également, d'élargir la portée de la collecte de données au-delà du seul domaine des ministères de l'éducation. Des plans statistiques intégrés sont essentiels si l'on veut brosser un tableau plus complet

des secteurs de l'éducation et de la santé, et résoudre les différends qui opposent, par exemple, les ministères de l'éducation et les services nationaux des statistiques concernant des données telles que les renseignements démographiques. Les données relatives à l'apprentissage qui a lieu en dehors du système formel, lequel concerne souvent une large catégorie de population, ne sont pas saisies. L'UNICEF a rappelé l'existence de ses bases de données nationales, en enrichissement constant, qui font appel à une large gamme d'indicateurs du développement de l'enfant et offrent un cadre précieux pour l'analyse des contextes de l'apprentissage.

Certaines lacunes pourraient être comblées en accordant plus d'importance aux contributions de la société civile. En Amérique latine, par exemple, l'USAID soutient un processus d'appréciation sous forme de questionnaire qui permet à la société civile d'évaluer l'EPT à l'échelon national, initiative qu'elle envisage de développer au niveau local pour que les communautés puissent évaluer les résultats scolaires. Comme l'ont fait remarquer plusieurs participants, la contribution des collectivités locales devrait être mieux exploitée en offrant des possibilités de formation. Le FNUAP a cité des exemples réussis d'enseignants invités à évaluer tous les aspects de la gestion scolaire. Les soins et l'éducation de la petite enfance, de même que l'alphabétisation des adultes, pourraient être mieux quantifiés grâce aux enquêtes effectuées auprès des ménages, que les agences de l'ONU devraient s'efforcer de normaliser. En développant les capacités locales, il est important d'identifier les statistiques les plus utiles pour la population au niveau communautaire.

Le *Rapport de suivi 2002* a été largement salué par les participants et confirmé dans son rôle de mécanisme de responsabilité faisant autorité, chargé d'apprécier les efforts des donateurs et des gouvernements. Ils ont

convenu que le rapport devrait être perçu comme un instrument politique visant à mobiliser les engagements et à provoquer le débat autour des défis de l'EPT. Il doit être encore amélioré de façon à offrir un cadre commun d'analyse facilitant l'élaboration des politiques et la mobilisation des ressources. Le partage des données entre les différentes composantes de la société civile du Nord comme du Sud est un moyen important de sensibiliser et de renforcer les solidarités autour des questions éducatives. Pour que le sentiment d'appropriation grandisse, il serait bon que les régions participent plus activement à la résolution des problèmes évoqués dans le rapport, ce qui favoriserait un processus de travail accordant plus d'importance au dialogue. Plusieurs participants ont aussi signalé la nécessité d'illustrer les résultats par des études de cas.

#### **6.4 Le rôle du Groupe de haut niveau**

La nécessité d'accroître l'impact du Groupe de haut niveau a recueilli un net consensus. Des réunions trimestrielles ou semestrielles réunissant des représentants du groupe, qui seraient chargés de démêler les questions techniques, de parvenir à un consensus et d'offrir une plus grande continuité, pourraient s'avérer extrêmement productives. Le rôle du Groupe est de conserver sa portée internationale en se consacrant aux questions d'intérêt mondial, au-delà des situations particulières. Si le Groupe veut se faire véritablement le champion des progrès de l'éducation pour tous, il doit attirer dans ses rangs les acteurs les plus influents, à commencer par les chefs de gouvernement des pays en développement et des pays industrialisés et les directeurs des agences de l'ONU. L'expérience de la réunion d'Abuja devrait être revue d'un œil critique en vue de donner à l'avenir encore plus de poids au Groupe. □

# 7 Conclusion

La réunion du Groupe de haut niveau s'est achevée par l'adoption du Communiqué (voir 8.1). Avant d'en faire le résumé, il est utile de présenter quelques observations générales concernant l'esprit de cette réunion, et d'insister sur certaines questions qui ont surgi de manière accessoire mais néanmoins importante au cours des discussions, afin d'alimenter les réflexions futures.

## 7.1 Esprit de la réunion et questions récurrentes

La réunion s'est caractérisée par une participation active de l'ensemble des partenaires de l'EPT présents. Ayant pris note des recommandations de la première réunion de 2001, le Groupe de haut niveau s'est distingué, clairement, par son dialogue harmonieux, son esprit de coopération et, par-dessus tout, un désir commun d'aller de l'avant et de contribuer au réel progrès des possibilités d'apprentissage. Les données et les analyses présentées dans le *Rapport de suivi* ont permis à ce vœu de prendre forme et ont donc servi à la fois de point de référence et d'incitation à agir. Le dialogue fructueux qui s'est établi entre les parties prenantes de l'EPT à l'occasion de cette réunion est de ceux que l'on devrait, de plus en plus, encourager et reproduire à l'échelon national. La participation importante des réseaux de la société civile aux réunions internationales fournit un exemple d'interaction nationale, tant dans la planification de l'EPT que dans sa mise en œuvre. Le souci, exprimé plus haut, d'attirer dans ses rangs des chefs d'Etat et des décideurs de haut niveau montre que le Groupe envisage d'exercer une influence et de susciter un élan encore plus grands à l'avenir.

Trois domaines de réflexion, implicitement évoqués au cours des discussions et qui mériteront plus d'attention à l'avenir, valent d'être mentionnés : le renforcement des capacités, la question de la qualité et les fondements de l'éducation.

**Renforcement des capacités :** cette question a surgi à plusieurs reprises, relativement à une large gamme de facettes de l'EPT, qu'il s'agisse de planification, de mise au point d'indicateurs, de collecte et de gestion de données, d'élaboration de politiques et de réforme du système éducatif, de coordination et de capacité d'absorption du financement, de formation des enseignants ou de participation de la société civile aux forums de l'EPT. Le renforcement des capacités est donc une condition des progrès de l'EPT : tant que les capacités ne sont pas renforcées dans les domaines mentionnés, les chances demeureront faibles de progresser vers la réalisation des objectifs de Dakar. Bien que les discussions (de même que le Communiqué) aient signalé la nécessité de développer

de nouvelles initiatives et stratégies de financement et de sensibilisation, la nécessité de renforcer les capacités n'a pas été prise en compte de manière suffisamment systématique. Ce renforcement sera planifié et mis en œuvre essentiellement à l'échelon national, mais le soutien systématique de cette activité est un domaine de préoccupation clé au plan international. Des initiatives spécifiques visant au renforcement des capacités devraient être planifiées aux niveaux national et régional, avec le soutien international. La coopération Sud-Sud sera un mode d'intervention majeur, en permettant de s'appuyer sur les expériences les plus pertinentes et de s'inspirer des contextes les plus similaires. Les partenaires de l'EPT devraient aider à l'élaboration de cadres et de canaux de communication visant à faciliter ce processus.

**Qualité :** la qualité est l'un des trois objectifs de Dakar pour lesquels on ne dispose pas encore d'indicateur de mesure. Le travail conceptuel devra se poursuivre pour préciser ce qui devrait être inclus dans la notion de qualité et de quelle manière on pourrait l'évaluer. Le communiqué évoque les deux autres objectifs qui se sont pas quantifiables actuellement – les soins et le développement de la petite enfance et les possibilités d'apprentissage et d'acquisition des compétences de la vie courante des jeunes et des adultes –, mais ne fait aucune mention de la qualité, le sixième objectif de Dakar. Dans la mesure où le Forum mondial sur l'éducation a accordé à la qualité de l'éducation une attention particulière, et où l'EPT n'aura aucun sens si les possibilités de s'instruire ne débouchent pas sur des résultats de qualité, il n'est pas acceptable qu'elle soit reléguée au second plan.

**Fondements de l'éducation :** dans un groupe de ce genre, l'accent est mis explicitement sur la dimension politique de l'EPT, sur l'activation des leviers du pouvoir pour accroître l'élan et les ressources. On a fait remarquer que les aspects techniques et professionnels de l'éducation devaient être laissés aux institutions chargées de la mise en œuvre qui ont toute compétence en la matière. Toutefois, la prise en compte de la dimension politique d'une part, et de la dimension technique d'autre part, élude cet autre aspect de l'éducation qui touche aux valeurs : pourquoi éduque-t-on et de quelle manière ? Certains participants du Sud ont soulevé des questions similaires, insistant sur

la nécessité de mettre l'éducation en adéquation avec le contexte socio-économique. Cependant, en éludant généralement ces dimensions, on entretient le postulat selon lequel il existe un modèle convenu d'éducation, à savoir le mode scolaire. Or il est fort probable que l'on répondra mieux aux besoins qui sont à la base des préoccupations de l'EPT – accès, parité entre les sexes, qualité, résultats de l'apprentissage – en s'ouvrant à des modes alternatifs d'éducation et de socialisation des enfants. Le débat relatif à l'engagement politique et à la mobilisation des ressources ne doit risquer d'être dissocié de la discussion concernant les théories qui sous-tendent les modèles éducatifs : l'à-propos, la pertinence et la qualité des possibilités d'apprentissage sont en jeu.

## 7.2 Le communiqué

John Daniel, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, a guidé le projet de Communiqué dans ses phases finales de la recherche du consensus et de l'adoption. Le texte adopté par les participants est l'aboutissement des travaux de préparation et de révision menés par un comité restreint composé de certains des participants et de leurs assistants (les « *sherpas* »). John Daniel a rappelé les principaux éléments du Communiqué, insistant sur les dix mesures que chaque partenaire de l'EPT aura à prendre après la réunion.

Aussitôt après, le Directeur général de l'UNESCO a invité les journalistes à se joindre à la séance afin d'assister à l'adoption du Communiqué à l'unanimité. Il a pris note de la volonté grandissante du Groupe de haut niveau 2002 de passer à l'action et a remercié tous les participants d'avoir fait de ces deux journées des instants fructueux et productifs.

## 7.3 Remarques finales

« Le monde est-il sur la bonne voie? Certains pays sont sur la voie rapide, d'autres sur la voie analytique rapide, d'autres encore ont pris des voies détournées, mais nous sommes tous sur la voie ». C'est par ces mots que M. Abraham Babalola Borishade, Ministre de l'éducation du Nigeria, a résumé la réunion. Avant de lever la séance, il a remercié le Directeur général de l'UNESCO pour son leadership et son courage et les participants pour la franchise dont ils ont fait preuve au cours des séances de discussion : « nous ne nous sommes pas caché la vérité », a-t-il précisé. Il a ensuite félicité l'équipe du *Rapport de suivi* et remercié le gouvernement de l'Inde qui s'est offert pour accueillir la prochaine réunion du Groupe de haut niveau. Grâce à cette réunion, a-t-il conclu, « les défis sont désormais lancés : à nous de les relever ». □



## 8 Annexes

### 8.1 Communiqué 2002

1. *Nous, participants à la deuxième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous, nous sommes réunis à Abuja (Nigeria) les 19 et 20 novembre 2002, à l'invitation du Directeur général de l'UNESCO. La réunion a été généreusement accueillie par le Gouvernement du Nigeria. Conformément à notre mandat, qui est de renforcer la volonté politique et de mobiliser des ressources techniques et financières, nous avons examiné les progrès accomplis vers la réalisation en 2005 et 2015 des six objectifs de l'éducation pour tous fixés d'un commun accord au Forum mondial sur l'éducation de Dakar (avril 2000).*
2. *Nous avons accueilli avec satisfaction le Rapport de suivi sur l'EPT dans le monde 2002. Education pour tous. Le monde est-il sur la bonne voie ?, qui est un moyen utile de placer les responsabilités qu'ils ont prises dans le Cadre d'action de Dakar et au titre des objectifs de développement du Millénaire. Nous jugeons alarmant que, selon les tendances actuelles, 83 pays seulement aient atteint ou ont de fortes chances d'atteindre d'ici 2015 les trois des six objectifs de Dakar qui se prêtent actuellement à un suivi quantitatif – généralisation de l'enseignement primaire (scolarisation et achèvement des études), égalité des sexes et alphabétisation des adultes.*
3. *Compte tenu du caractère d'urgence de l'objectif consistant à éliminer d'ici 2005 les disparités entre les sexes dans les premier et second degrés, nous demandons instamment que les pays qui risquent de ne pas atteindre cet objectif soient aidés à accélérer les progrès en la matière et s'emploient concrètement à lever les obstacles d'ordre culturel. Il faut mettre en œuvre des programmes et des stratégies multi-sectoriels visant à combattre les formes d'exploitation et autres contraintes qui entravent la fréquentation scolaire des filles et nuisent à leurs résultats. Il faut accorder d'urgence une haute priorité à la production de données ventilées par sexe concernant l'enseignement secondaire, afin de permettre de suivre l'évolution à ce niveau.*
4. *L'élan donné par le Forum mondial sur l'éducation à l'élaboration de plans en faveur de l'EPT à la fois complets, intégrés, orientés vers les résultats et tenant compte des disparités entre les sexes, doit être entretenu et concrétisé d'urgence. Il faut éviter une surcharge de prescriptions externes, de travaux de planification et d'élaboration de rapports, et encourager un soutien coordonné des processus au niveau national. Pour éviter des processus de planification en parallèle, nous soulignons la nécessité d'envisager la planification en vue de l'EPT avec souplesse et en fonction de la situation de chaque pays : ainsi, le plan pourra être spécifique à l'EPT, ou être intégré à d'autres plans du secteur de l'éducation ou au plan de développement dans son ensemble – les six objectifs de Dakar recevant toute l'attention voulue. Il faut exploiter les possibilités offertes par les stratégies de réduction de la pauvreté et l'initiative accélérée pour promouvoir l'EPT et les objectifs de développement du Millénaire qui ont trait à l'éducation.*
5. *Les plans nationaux doivent s'insérer dans le contexte économique des pays et reposer sur une approche holistique du développement de l'éducation prenant en compte des enjeux tels que le VIH/sida, les conflits, les situations de crise et la transition vers la démocratie. Les plans nationaux qui visent à combattre la pandémie du VIH/sida doivent permettre au secteur de l'éducation de mieux prévenir une propagation supplémentaire du VIH, et engager tout le secteur à faire face à l'impact du sida sur l'offre et la demande d'une éducation de qualité.*
6. *Nous sommes gravement préoccupés par les informations selon lesquelles l'aide publique au développement en faveur de l'éducation de base aurait décliné au cours des années 1990. Malgré les engagements pris dernièrement par certains pays, tout indique qu'il existe un grave déficit du soutien international à la réalisation des objectifs de l'EPT, alors même que les pays déploient les plus grands efforts pour améliorer la mobilisation interne des ressources et leur efficacité. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre des engagements pris à Dakar. Ces engagements ont été suivis de l'accord de développement conclu à Monterrey, qui requiert une responsabilité et des obligations réciproques des gouvernements du Nord et du Sud en matière de développement global. Nous accueillons avec satisfaction et soutenons l'initiative accélérée en tant que moyen parmi d'autres de faciliter la réalisation d'accords de ce genre au niveau national, en s'appuyant sur les processus de développement existants et en faisant correspondre à des plans crédibles les ressources nécessaires. Cette initiative demande à être complétée par des instruments alternatifs de manière à toucher, avec le temps, d'autres pays. Les organismes internationaux de financement et d'assistance technique doivent mettre au point des stratégies pour aider les pays qui ne participent pas à l'initiative accélérée à réaliser l'EPT. La coordination et l'harmonisation des procédures et des mécanismes d'établissement des rapports doivent être assurées à l'initiative des pays, avec le soutien des organismes internationaux de financement et d'assistance technique.*
7. *Des mesures concrètes doivent être prises, notamment aux échelons national et local, pour élargir et renforcer la participation de la société civile (en particulier les pauvres, les communautés religieuses ou confessionnelles et les milieux d'affaires) à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'EPT. L'information, notamment celle qui a trait aux résultats obtenus, doit être partagée ouvertement et dans les meilleurs délais avec les organisations de la société civile concernées. Les organismes de financement et d'assistance technique et les gouvernements doivent soutenir le renforcement des capacités de la société civile pour lui permettre de participer efficacement au processus d'EPT. Des politiques et des textes législatifs reconnaissant l'importance du rôle de la société civile devraient être élaborés. Il est nécessaire de mettre au point des indicateurs du succès des partenariats.*

8. Pour améliorer la formulation et le suivi des politiques concernant les six objectifs de l'EPT, des données quantitatives et qualitatives plus précises et à jour sont nécessaires. Cela suppose un intense effort en vue de renforcer, aux échelons local, national et international, les capacités de collecte et d'utilisation effective des données aux fins de l'élaboration des politiques et plans nationaux. Nous nous félicitons de l'annonce, par le Gouvernement canadien, d'une contribution de 5 millions de dollars, répartie sur 5 ans, en faveur de l'Institut de statistique de l'UNESCO, et encourageons les autres partenaires à intensifier leur soutien aux actions de ce genre. Nous estimons nécessaire de renforcer les synergies entre les six objectifs de l'EPT et les deux objectifs de développement du Millénaire qui ont trait à l'éducation.
9. Nous décidons d'intensifier nos efforts de sensibilisation aux échelons mondial, régional et national afin de dynamiser la volonté politique et la mobilisation des ressources en vue d'accélérer les progrès de l'EPT.
10. En ce qui concerne les prochaines mesures à prendre, nous recommandons tout particulièrement ce qui suit :
- (i) Les gouvernements du Sud doivent faire de l'enseignement gratuit et obligatoire un droit consacré par la législation nationale et respecté dans la pratique. Les stratégies nationales en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT doivent recevoir la part requise des budgets nationaux et bénéficier de toutes les sources de financement possibles, y compris celles liées à l'allègement de la dette.
  - (ii) Les gouvernements doivent s'engager fermement et résolument à améliorer la situation et les conditions de travail du personnel enseignant, afin de prévenir les pénuries prévisibles qui sont signalées dans le rapport. Les pénuries à prévoir sont actuellement aggravées par la pandémie du VIH/sida, les conflits et les situations d'urgence. Une action à cet égard est d'autant plus importante que, dans certains pays, la profession enseignante n'attire plus les jeunes.
  - (iii) Les réunions régionales et sous-régionales, à commencer par celle du Projet régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PRELAC) (novembre 2002), les conférences des ministres de l'éducation des Etats membres d'Afrique organisées par l'UNESCO (MINEDAF) (décembre 2002), et des initiatives régionales comme le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Forum des éducatrices africaines (FAWE), qui encouragent la coopération Sud-Sud, sont d'importantes occasions de mobiliser la volonté politique et des ressources en faveur de l'EPT.
  - (iv) La réunion des organismes de financement et d'assistance technique qui doit avoir lieu à Bruxelles (novembre 2002) donne aux institutions d'aide bilatérale et multilatérale une importante occasion de coordonner leur engagement à tenir les promesses faites à Dakar et à Monterrey.
  - (v) La réunion que le G-8 tiendra à Evian (France) en 2003 offre à cet influent organisme une occasion cruciale de poursuivre et d'accélérer l'utile contribution apportée par l'intermédiaire de son équipe spéciale pour l'éducation.
  - (vi) Les institutions compétentes doivent concevoir et coordonner une stratégie de promotion de l'EPT afin de répondre à certaines préoccupations particulières dans différents pays et régions (l'UNICEF en ce qui concerne l'éducation des filles et l'UNESCO pour ce qui est de la condition des enseignants, par exemple).
  - (vii) Il faut tirer pleinement parti de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, qui s'ouvrira prochainement, et de la décennie proposée de l'éducation pour le développement durable afin de faire progresser la cause de l'EPT.
  - (viii) Il faut mettre pleinement à profit les possibilités offertes par le Groupe de haut niveau, le rapport annuel de suivi, la semaine annuelle de l'EPT et les grands événements internationaux consacrés à des questions de développement pour souligner l'importance de l'éducation pour le développement dans son ensemble.
  - (ix) L'UNESCO devrait renforcer d'urgence sa capacité de s'acquitter de sa fonction de coordination internationale.
  - (x) L'UNESCO et les autres institutions clés de l'EPT doivent concevoir et mettre en œuvre une stratégie pour que les réunions à venir du Groupe de haut niveau bénéficient d'une représentation d'un niveau plus élevé et d'une capacité accrue de mobiliser la volonté politique au service des objectifs de l'EPT.
11. Nous reconnaissons que de nombreux pays ont réalisé d'importants progrès qui n'étaient pas reflétés dans les données mises à la disposition de l'équipe chargée du Rapport de suivi. Nous encourageons cette équipe à faire figurer dans la partie analytique des rapports futurs des études de cas qui illustrent les meilleures pratiques et rendent compte de succès exemplaires obtenus dans la réalisation des objectifs de l'EPT et de la gratuité de l'enseignement. Les rapports futurs devraient également contribuer à clarifier les concepts et les indicateurs nécessaires pour suivre les progrès accomplis sur la voie des trois objectifs concernant la protection et l'éducation de la petite enfance, l'alphabétisation des adultes et la prise en compte des besoins d'apprentissage des jeunes et des adultes par le développement des compétences pratiques.
12. Nous sommes reconnaissants au Gouvernement de l'Inde de s'être offert à accueillir la prochaine réunion du Groupe de haut niveau en novembre 2003.

## 8.2 Discours de M. Koïchiro Matsuura,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite à tous la bienvenue. Vous êtes venus de loin pour participer, ici à Abuja, à la deuxième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT). Il n'est pas indifférent que cette réunion se tienne sur le continent africain, où l'EPT se heurte à tant de difficultés. Même en des temps favorables, ces difficultés seraient intimidantes ; mais aujourd'hui, avec l'impact des conflits, avec des économies qui chancèlent et le retour de la menace de famine dans de nombreuses parties de l'Afrique, avec, en outre, le développement de l'épidémie de VIH/sida, notre chemin est semé d'obstacles. Or, nous avons précisément pour tâche de définir des moyens efficaces pour surmonter ces obstacles, non seulement en Afrique mais partout où l'éducation de base reste un rêve non exaucé. Telles sont les difficultés que nous devons affronter en commun.

Si nous sommes réunis ici et si notre tâche a été à ce point facilitée, c'est grâce à S. E. le Président Obasanjo, que je voudrais remercier chaleureusement pour avoir répondu de façon si positive lorsque je lui ai demandé d'accueillir dans son pays la prochaine réunion du Groupe de haut niveau. De surcroît, j'ai le plaisir de saluer S. E. le Président Compaore du Burkina Faso, dont les sages avis nous seront précieux lors de nos débats. Je saisis également cette occasion pour remercier les autorités nigérianes, en particulier le professeur Borishade, Ministre de l'éducation, qui ont tant fait pour que nous nous sentions ici comme chez nous.

Selon le Cadre d'action de Dakar, adopté il y a deux ans et demi, le Groupe de haut niveau est un instrument essentiel pour assurer la coordination entre les partenaires de l'EPT et maintenir la dynamique de leur coopération, ainsi que pour veiller à ce que la communauté mondiale rende compte des engagements pris à Dakar. Placé à la pointe du mouvement d'EPT et supervisant l'intégralité des activités d'EPT aux niveaux international, régional et national, le Groupe de haut niveau a un triple mandat :

- ▷ premièrement, suivre et évaluer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des engagements pris à Dakar ;
- ▷ deuxièmement, promouvoir une action plus large et mieux coordonnée aux niveaux international et national ;
- ▷ troisièmement, promouvoir l'accroissement des ressources (financières, humaines, techniques et matérielles) nécessaires pour que chaque pays puisse atteindre les objectifs de Dakar.

Ainsi, le Groupe de haut niveau apparaît surtout comme la conscience morale du mouvement pour l'EPT, nous rappelant nos engagements individuels et collectifs et nous invitant à faire davantage et mieux. Mais il doit faire beaucoup plus que lancer des avertissements et des réprimandes ; ce qui est requis, ce sont des résultats concrets. Chaque réunion du Groupe de haut niveau doit définir les objectifs clairs à réaliser dans l'année qui suit. Elle doit arrêter le programme annuel de l'ensemble du mouvement d'EPT, dont toutes les parties prenantes majeures sont représentées ici : gouvernements, donateurs, organisations intergouvernementales et non gouvernementales, société civile. Je vous prie donc instamment de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que vos mandats poursuivent avec énergie et avec le maximum d'effet les actions arrêtées d'un commun accord.

A la réunion inaugurale du Groupe de haut niveau qui s'est tenue à Paris l'an dernier, un consensus s'était dégagé pour que la réunion soit plus restreinte, plus pragmatique, mieux concentrée et axée sur les résultats. Le nombre de participants a donc été réduit, mais, espérons-le, sans compromettre l'équilibre nécessaire de la représentation des principales parties prenantes de l'EPT et des différentes régions du monde. De plus, la réunion de cette année a été conçue et structurée avec plus de soin pour encourager le dialogue. Si la formule actuelle s'avère plus féconde, je propose que nous l'appliquions encore à la prochaine réunion du Groupe de haut niveau.

S'agissant maintenant du bilan des 12 mois d'action pour l'EPT, je serai bref. De façon générale, je dirai que, au cours de cette période, des progrès significatifs ont été enregistrés dans plusieurs domaines essentiels de l'effort d'EPT. Au niveau international, et en particulier en ce qui concerne les perspectives de financement de l'EPT, on a vu à plusieurs reprises la communauté internationale des donateurs prendre des mesures positives. C'est ainsi que la Conférence de Monterrey sur le financement du développement (mars 2002) et le Sommet du G8 de Kananaskis (Canada, juin 2002) ont joué un rôle important en rappelant vigoureusement qu'il fallait inverser la tendance à la baisse du financement du développement constatée dans les années 1990.

Parmi les autres événements marquants au niveau international, on citera la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants (mai 2002), qui a beaucoup contribué à faire connaître les besoins éducatifs encore non satisfaits des enfants du monde entier, et le Sommet mondial de Johannesburg

## Directeur général de l'UNESCO

(Afrique du Sud) sur le développement durable (août-septembre 2002), où l'on a vu la communauté mondiale rappeler le rôle vital de l'éducation, en particulier de l'éducation de base, dans l'édification d'un avenir viable. Il est clair que l'intégration du programme d'EPT dans les autres cadres de l'action internationale est à la fois nécessaire et utile.

Ces 12 derniers mois ont aussi permis d'apporter un prolongement spécifique à la première réunion du Groupe de haut niveau, avec la publication en mai 2002 de la Stratégie internationale, aboutissement de la collaboration intense d'un large éventail de partenaires de l'EPT. Cette stratégie offre une structure souple pour envisager l'ensemble de l'entreprise d'EPT de façon intégrée et elle a contribué à spécifier "qui faisait quoi". Elle a été au centre des délibérations du Groupe de travail sur l'EPT qui s'est réuni en juillet, au même titre que les préparatifs de notre réunion d'aujourd'hui et que le *Rapport de suivi*.

Au niveau régional, le progrès le plus notable a été la création du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Même s'il reste beaucoup à faire, le NEPAD a donné un élan nouveau aux pays d'Afrique et à leurs partenaires internationaux. L'éducation est un aspect essentiel du programme du NEPAD en matière de mise en valeur des ressources humaines, d'emploi et de VIH/sida ; le NEPAD est ainsi rapidement devenu le pendant naturel du mouvement d'EPT pour le continent africain.

Au niveau national, la situation de l'EPT reste disparate et inégale. Il apparaît de plus en plus clairement que, au train où vont les choses, certains pays ont peu de chances d'atteindre les objectifs d'EPT en 2015. L'inégalité est ce qui caractérise aussi le degré de préparation des plans d'action nationaux pour l'EPT à la fin de cette année, ainsi qu'il avait été convenu à Dakar. Il y a là des causes de préoccupation, mais il faut aussi chercher à mieux comprendre comment la situation se présente réellement sur le terrain. Par exemple, certains pays qui n'ont pas de plan d'EPT en tant que tel oeuvrent néanmoins activement en faveur de l'éducation de base par le biais de Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), de processus de planification sectorielle et de cadres et stratégies de développement national. L'idée de plan "définitif" d'EPT doit aussi être remise en question si l'on ne veut pas oublier que la planification est un processus. Dans certains cas, l'existence d'un plan arrêté d'EPT peut être un inconvénient si les situations de crise, les inégalités entre les sexes et le VIH/sida n'ont pas été pris en compte dans l'analyse.

J'aborderai maintenant le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*, qui est notre principal instrument de travail. Cette année, la tâche est simplifiée parce que l'on dispose d'un *Rapport* de bien meilleure qualité. Je vais maintenant aborder plus spécialement les aspects saillants du *Rapport*.

Le *Rapport de suivi* révèle plusieurs lacunes importantes dans notre connaissance de l'EPT, lacunes qui sont en partie dues au fait que nous travaillons avec des concepts, des méthodes et des indicateurs qui ont besoin d'être affinés ; par exemple, en ce qui concerne le sens et la mesure de la "qualité" et "des compétences de base nécessaires dans la vie courante". Nous devons aussi admettre que les procédés actuels de collecte de données au niveau national et d'analyse au niveau international ne peuvent permettre un suivi simultané ou "en temps réel". Il faudra du temps pour améliorer les choses, mais ces difficultés n'invalident pas pour autant l'aperçu général que donne le *Rapport*.

Sans être une totale surprise, les conclusions du *Rapport* 2002 doivent nous amener à réfléchir sérieusement et à faire un bilan de la situation. Il en ressort qu'actuellement 28 pays sont sérieusement menacés de ne pas pouvoir atteindre d'ici à 2015 aucun des trois objectifs mesurables de Dakar, dont deux, je vous prie de le noter, sont des objectifs de développement du Millénaire. Les trois quarts de ces pays se trouvent au sud du Sahara. De plus, le *Rapport* signale que 43 autres pays ont peu de chance d'atteindre au moins un de ces trois objectifs. Plus de 70 pays, dont la grande majorité sont des pays en développement, sont donc mal partis. Certains même régressent.

Il est toutefois important que le réalisme ne débouche pas sur le pessimisme ou le fatalisme. Les enjeux sont trop élevés pour qu'on se le permette. Les conclusions du *Rapport* sont présentées en termes de rythmes de progression et sont donc par nature conditionnelles. C'est clair : voilà où nous en serons en 2015 à moins que des mesures ne soient prises pour peser fortement sur les tendances actuelles. Les objectifs peuvent être atteints à condition qu'aux niveaux national et international des mesures appropriées soient prises. En tant que parties prenantes majeures du mouvement pour l'EPT, notre tâche est de définir les mesures qui peuvent aboutir à des succès marquants en apportant un progrès substantiel en matière d'EPT là où il faut – dans les établissements scolaires et les communautés – puis d'influencer les décideurs et la société dans son ensemble pour que ces mesures soient adoptées.

Notre influence et notre campagne d'action ne peuvent que gagner en force à reposer sur des informations à jour et sur des éléments précis, qui devront être inscrits dans le processus d'élaboration des politiques aux niveaux national et international. Une des fonctions essentielles du *Rapport de suivi*, c'est de nous faire savoir si ce que nous avons devant nous est une colline ou une montagne, et quel est le pourcentage de la pente que nous avons à gravir. Dans certains cas, c'est toute une chaîne de montagnes qui se dresse devant nous !

En fait, il y a six pics d'EPT et chaque pays doit en faire l'ascension. Les pays sont bien sûr les premiers responsables de l'éducation de base, mais nombre d'entre eux pourraient faire beaucoup plus, en dégagant davantage de ressources, en utilisant plus efficacement toutes les ressources disponibles, en veillant à ce que leurs plans et stratégies répondent aux besoins éducatifs des exclus et des pauvres, en cherchant des moyens d'innover hardiment et de nouvelles formes de partenariat pour répondre à ces besoins et, surtout, en utilisant davantage l'énergie et le dynamisme des ONG et de la société civile.

Le *Rapport* montre à quel point les situations en matière d'EPT peuvent varier d'un pays à l'autre. En tout, 83 pays seulement ont atteint les trois objectifs mesurables d'EPT ou sont en voie de les atteindre d'ici à 2015. Tout en continuant d'appuyer les programmes d'EPT des pays qui sont "bien partis", la communauté internationale doit orienter l'essentiel de ses efforts vers les pays qui progressent lentement ou retombent en arrière.

Ainsi qu'il ressort du *Rapport de suivi*, les flux d'assistance enregistrés pendant les années 1990 vers les pays en développement, en particulier en matière d'éducation de base, ont été en gros décevants. C'est une tendance qu'il faut inverser. L'expérience nous a enseigné que les engagements ne suffisaient pas. Les gouvernements des pays en développement doivent accroître leur budget éducatif, en particulier en ce qui concerne l'éducation de base. Pour sa part, la communauté internationale devrait fournir davantage de fonds, selon des modalités qui ne constituent pas un fardeau supplémentaire pour les pays en développement. Chez les donateurs, l'harmonisation des procédures, des processus et de la présentation des informations est un besoin urgent et sensible.

Selon le *Rapport*, il semblerait que le climat se soit amélioré par rapport aux années 1990 en ce qui concerne la réforme des politiques et le dialogue. Cette affirmation doit être mise à l'épreuve des faits. Je pense qu'il importe notamment que

le Groupe de haut niveau recommande vigoureusement une augmentation des financements bilatéraux et multilatéraux en matière d'éducation de base. En particulier, nous devrions étudier comment persuader le G8 de laisser à l'éducation de base un rang prioritaire dans l'ordre du jour de sa réunion en France l'année prochaine.

En ce qui concerne le financement de l'EPT, le *Rapport* se demande si les mesures utilisées pour estimer les coûts sont appropriées. Si le coût de la réalisation des objectifs d'EPT dans le domaine de l'égalité entre les sexes a été sous-estimé, ainsi que l'impact de l'épidémie de VIH/sida et des situations de crise et d'urgence, il ne faut pas craindre d'en considérer les implications. De surcroît, le *Rapport* amène à se poser des questions quant aux critères utilisés pour accorder une aide bilatérale directe ou une assistance multilatérale pour les programmes d'EPT. Si, pour des raisons d'instabilité et de crise, par exemple, certains pays ont peu de chance de satisfaire aux critères définis, quelles autres possibilités d'assistance peuvent-elles être étudiées ou, le cas échéant, créées ? Je pense que le *Rapport de suivi* de cette année nous oblige, ici à Abuja, à examiner ces questions et à trouver des réponses. Nous devons indiquer la route à suivre et faire ensuite tout ce que nous pouvons pour nous assurer qu'il y a effectivement un suivi.

Au cours des 12 mois passés, un événement important est à signaler, c'est l'Initiative accélérée, que la Banque mondiale s'est beaucoup employée à mettre en train. Franchement, sans l'Initiative accélérée la réponse de la communauté internationale des donateurs à l'appel de Dakar paraîtrait insuffisante et lente. L'UNESCO appuie cette initiative majeure, qui promet d'avoir un impact sensible sur les 18 pays retenus pour bénéficier d'une assistance (plus, éventuellement, cinq autres "en réserve"). De plus, l'Initiative encourage le renforcement du lien entre le processus d'EPT et les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), et sert de façon plus générale de catalyseur de la pensée et de l'action au sein du mouvement pour l'EPT.

Il faut toutefois bien admettre que l'Initiative accélérée n'englobera pas de nombreux pays dont les besoins en EPT sont très importants. Deux tiers des 18 pays qui figurent sur la liste de l'Initiative accélérée ne relèvent pas de la catégorie des pays qui risquent sérieusement de ne pas atteindre en 2015 aucun des trois objectifs mesurables d'EPT. L'Initiative accélérée nous avertit donc qu'il faut concevoir d'autres mécanismes, d'autres modalités d'assistance internationale pour les pays non bénéficiaires de l'assistance au titre de cette Initiative. Il serait bon que le Groupe de haut niveau se prononce sur les moyens de susciter la

volonté politique nécessaire pour mettre en place ces mécanismes de substitution. A cet égard, nous devrions encourager la Conférence des donateurs pour l'EPT qui se réunira à Bruxelles le 27 novembre, sous l'égide de la Commission européenne, à se pencher sur d'autres pays que sur les 18 ou 23 bénéficiaires de l'Initiative accélérée, et à s'attaquer au problème que posent tous les pays dans lesquels l'élan d'EPT a besoin d'un soutien.

Une autre possibilité importante de suivi dans le cas spécifique de l'Afrique se présentera bientôt avec MINEDAF VIII qui se tiendra à Dar es-Salaam (Tanzanie). J'appelle les Ministres du Groupe de haut-niveau qui représentent les gouvernements de la région à promouvoir l'EPT auprès de leurs homologues. Les résultats de nos délibérations ici à Abuja, ainsi que les constatations, conclusions et recommandations du Groupe mondial de suivi de l'EPT, auront des répercussions sur MINEDAF. Il est particulièrement important qu'un lien étroit soit établi avec les processus du NEPAD et qu'il soit maintenu au cours de la période qui nous attend ; la réunion de Dar es-Salaam sera importante à cet égard.

La semaine dernière, les Ministres de l'éducation d'une autre région, l'Amérique latine et les Caraïbes, se sont réunis à La Havane (Cuba). Nous avons veillé à ce que les principales conclusions et analyses que l'on trouve dans le *Rapport mondial de suivi de l'EPT* de cette année puissent être mises à la disposition des participants à la réunion de La Havane, mais je prie instamment les personnes qui représentent ici la région de s'inspirer dans la suite de leur action du message d'Abuja. Il faut que vous soyez les ambassadeurs de l'EPT dans votre région dans les mois à venir.

Il est clair, toutefois, que les initiatives de suivi ne peuvent se limiter à des réunions officielles. Aujourd'hui et demain, nous devons donc chercher à déterminer le meilleur moyen pour vous de mener votre activité de sensibilisation. En avril 2003, la Semaine mondiale de l'EPT, qui aura pour thème l'égalité entre les sexes, offrira une occasion supplémentaire de mener une campagne de grande envergure, mais il est clair qu'il faut une pression et une mobilisation continues en faveur de l'EPT. A nous tous, nous pouvons y contribuer.

En conclusion, j'insisterai une fois de plus sur l'importance fondamentale du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*. Je voudrais remercier le professeur Colclough et ses collègues pour le travail remarquable qu'ils ont accompli dans les très brefs délais qui leur étaient impartis. Ils seront les premiers à soutenir que le *Rapport*, sur le plan du processus et du résultat, peut être encore amélioré, auquel cas nous pouvons réellement nous attendre à quelque chose de remarquable dans les années à venir. Le *Rapport* de l'an prochain aura pour thème spécial l'égalité entre les sexes dans l'éducation. Le délai de 2005 sera très difficile à tenir mais, ainsi qu'il ressort du *Rapport* de cette année, il y a des politiques et des programmes qui peuvent avoir un impact important, même à court terme, sur les taux de scolarisation et de rétention des filles.

Mesdames et Messieurs,

Si le Nigéria a été choisi pour accueillir cette année la réunion du Groupe de haut niveau, c'est parce que l'Afrique subsaharienne est un des domaines clés pour l'EPT. L'Asie du Sud constitue un autre domaine clé et par conséquent la prochaine réunion du Groupe de haut niveau se tiendra en novembre 2003 en Inde, en coopération avec le Gouvernement indien. A la lumière du prochain *Rapport de suivi*, les participants analyseront les événements des 12 mois qui se seront écoulés et décideront des nouvelles mesures à prendre. Ainsi, bien que le Groupe de haut niveau ne se réunisse qu'une fois par an, il constitue, au sein du mouvement pour l'EPT, une expression essentielle de l'esprit de suite et de la fidélité aux engagements pris.

Je vous remercie.

Abuja, 19 novembre 2002.

## 8.3 Liste des participants

### PARTICIPANTS

#### Orateurs principaux

■ H.E. Mr Olusegun Obasanjo,  
Président du Nigéria

■ H.E. Mr Blaise Compaore,  
Président du Burkina Faso

#### Ministres

##### BÉNIN

■ M. Jean Bio Chabi Orou  
Ministre des enseignements primaires  
et secondaires  
BP 10, Porto-Novo, République du Bénin  
Tel: (229) 21 52 22 / Fax: (229) 21 50 11  
email: jchabi@yahoo.fr

##### BURKINA FASO

■ M. Laya Sawadogo  
Ministère de l'éducation  
03 BP 7130, Ouagadougou 03, Burkina Faso  
Tel standard: (226) 32 48 70/72  
Tel Secretariat Cabinet: (226) 33 46 07  
Fax: (226) 30 02 32

■ M. Seydou Bouda  
Ministère de l'éducation  
03 BP 7130, Ouagadougou 03, Burkina Faso  
Fax: (226) 30 02 32

■ M. Kini Patrice  
03 BP 7030 Ouagadougou 03, Burkina Faso  
Tel: (226) 30 66 30 / Fax: (226) 30 06 82

■ M. Traoré Souleymane  
03 BP 7030 Ouagadougou 03, Burkina Faso  
Tel: (226) 30 66 30 / Fax: (226) 30 06 82  
email: trasoulet@yahoo.fr

■ Mme Millogo Hassanata  
Counselor for Cultural Affairs,  
Embassy of Burkina Faso, Nigeria

##### BULGARIE

■ M. Vladimir Atanassov  
Minister of Education and Science  
Ministry of Foreign Affairs,  
P.B. 386, Sofia 1113, Bulgaria  
Ministry of Education and Science,  
2A, Knyaz Dondukov Blvd, Sofia 1002, Bulgaria  
Tel: (359 2) 987 7248 / Fax: (359 2) 987 1289  
email: vl.atanassov@minedu.government.bg

#### Accompagné par

■ Mme Svetla Zlatarska  
Head of Minister's Office  
Ministry of Education and Science  
2A, Knyaz Dondukov Blvd, Sofia 1002, Bulgaria  
Tel: (359 2) 987 4437 / Fax: (359 2) 987 1289  
email: s.zlatarska@minedu.government.bg

■ Mr Filer Veselir  
Ambassador of Bulgaria to Nigeria

##### CANADA

■ Mme Susan Whelan  
Minister for International Cooperation  
Canadian International Development  
Agency (CIDA)  
200 Promenade du Portage, Hull, Québec,  
Canada K1A 0G4  
Tel: (819) 953 6238 / Fax: (819) 953 8525

#### Accompagnée par

■ M. Rahim Jaffer  
Member of Parliament, Government of Canada  
Suite 418, Justice Building House of Commons,  
Ottawa,  
Ont Canada K1A 0P6,  
Tel: (613) 995 7325 / Fax: (613) 995 5342  
email: jaffer@parl.gc.ca

■ M. Louis Hamel  
Ambassadeur, Délégué permanent, Paris  
1 rue Miollis, 75352 Paris cedex 15  
email: louis.hamel@dfait-maeci.gc.ca

■ M. Len Good  
Président,  
Canadian International Development  
Agency (CIDA)  
200 Promenade du Portage, Hull, Québec,  
Canada K1A 0G4  
Tel: (819) 997 7951 / Fax: (819) 953 3352

■ M. John Morris, Senior Education Advisor  
Canadian International Development  
Agency (CIDA)  
200 Promenade du Portage, Hull, Québec,  
Canada K1A 0G4  
Tel: (819) 997 1543 / Fax: (819) 953 5229  
email: john\_morris@acdi-cida.gc.ca

■ M. David Fairchild  
Special Assistant to the Minister  
of International Cooperation  
200 Promenade du Portage, 12th floor,  
Hull, Québec, Canada K1A 0G4  
Tel: (819) 953 9489 / Fax: (819) 953 2903  
email: david\_fairchild@acdi-cida.gc.ca

■ Mme Michèle Veilleux  
Special Assistant to the Minister  
of International Cooperation  
email: michelle\_veilleux@acdi-cida.gc.ca

■ M. Alain Racine  
Visits Officer for the Minister  
of International Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs  
125, Sussey Drive, Ottawa On Canada  
Tel: (613) 943 1077 / Fax: (613) 995 5661  
email: alain.racine@dfait-maeci.gc.ca

■ M. Scott Walter  
Principal Education Advisor, CIDA  
200 Promenade du Portage,  
Hull, Québec, Canada K1A 0G4  
Tel: (819) 997 0892 / Fax: (819) 953 3348  
email: scott\_walter@acdi-cida.gc.ca

##### CUBA

■ M. Luis Ignacio Gómez Gutiérrez  
Minister of Education,  
Calle 17 Esq. 0 Ciudad de la Habana,  
Mined, Republica de Cuba  
Tel: (537) 33 8062 / Fax: (537) 55 3105  
email: despacho@rimed.cu

#### Accompagné par

■ M. Carlos Enrique Alfaro Alfaro  
Director for Ministry of Education  
Calle 17 Esq. 0 Ciudad de la Habana,  
Mined, Republica de Cuba  
Tel: (537) 832 1332  
Fax: (537) 662 2208 / 553 105  
emails: alfaro@rimed.cu  
carlosalfaro2@hotmail.com

##### EL SALVADOR

■ M. Rolando Ernesto Marin  
Minister of Education, Apartado Postal 1175  
Edificio 1-a, tercer nivel, San Salvador,  
El Salvador

##### GHANA

■ M. Christopher Ameyaw Ekumfi  
Minister of Education, Ministry of Education  
Accra, Ghana  
Tel: (233-21) 664953

##### INDE

■ M. Murlí Manohar Joshi  
Minister of Human Resource Development,  
Science and Technology  
Government of India  
Room n° 301 "C", Shastri Bhawan,  
New Delhi 110 001, India  
Tel: (011) 338 2698 / 378 2387  
Fax: (011) 338 2365  
email: brm@sb.nic.in

#### Accompagné par

■ M. Sushil Chandra Tripathi  
Permanent Secretary,  
Elementary Education and Literacy  
Ministry of Human Resource Development,  
Government of India  
Room n° 124 "C", Shastri Bhawan,  
New Delhi 110 001, India  
Tel: (011) 338 2587 / Fax: (011) 338 1859

■ M. Alok Tandon  
Personal Secretary to Minister  
Ministry of Human Resource Development  
Room n° 132 "C", Shastri Bhawan,  
New Delhi 110 001, India  
Tel: (011) 338 5055 / Fax: (011) 338 2365  
email: psbrm.edu@sb.nic.in

**JAPON**

■ M. Ichiro Fujasaki  
Deputy Minister of Foreign Affairs  
Ministry of Foreign Affairs, 2-11-1 Shiba-kouen  
Minato-ku, Tokyo 105-8519, Japan  
Tel: (81-3) 6402 2661 / 3580 3311  
Fax: (81-3) 6402 2662

*Accompagné par*

■ M. Jin Tanaka  
Senior Specialist  
Office for International Cooperation,  
Minister's Secretariat  
Ministry of Education, Culture, Sports, Sciences  
and Technology  
3-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo,  
100-8959, Japan  
Tel: (81-3) 3507 9935 / Fax: (81-3) 3581 9149  
email: jtanaka@mext.go.jp

■ M. Toshikazu Ishino  
Minister Counsellor  
Permanent Delegate of Japan to UNESCO, Paris  
1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France  
Tel: (33) 1 4568 3526 / Fax: (33) 1 4734 4670  
email: deljpn.ed@unesco.org

■ M. Naoki Yokobayashi  
Assistant  
Research and Programming Division,  
Economic Cooperation Bureau  
Ministry of Foreign Affairs  
2-11-1 Shiba Koen, Minato-ku,  
Tokyo, 105-8519, Japan  
Tel: (81 3) 3580 3311 / Fax: (81 3) 6402 2116  
email: naoki.yokobayashi@mofa.go.jp

**JORDANIE**

■ M. Khaled Toukan  
Minister of Education and Higher Education,  
Chairman of J.N.C.  
P.O. Box 830331, Amman, Jordan  
Tel: (962-6) 566 5461 / Fax: (962-6) 567 3540  
email: ktoukan@moe.gov.jo

*Accompagné par*

■ M. Tayseer Alnahar  
Ministry of Education, Vice-President  
P.O. Box 560, Amman, Jordan 1194  
Tel: (962-6) 533 1451 / Fax: (962-6) 534 0356  
email: tnahar@nchr.gov.jo

**NIGÉRIA**

M. Abraham Babalola Borishade  
Minister of Education  
Federal Ministry of Education  
Plot 54, Cadastral Zone A8  
Off Adetokunbo Ademola Crescent,  
Off Cairo Street  
Wuse II, P.M.B. 476, Garki, Abuja, Nigeria  
Tel: (234) 9523 2800 / Fax: (234) 9523 7839

*Accompagné par*

■ M. Alhaji Bello Usman  
Minister of State for Education  
Federal Secretariat, Shehu Shagari Way  
P.M.B. 146, Abuja, Nigéria  
Fax: (234) 9 523 2715

■ M. Jerry Gana  
Minister of Information and National  
Orientation  
Radio House, Abuja, Nigéria  
Fax: (234) 9 234 4106

■ M. T. Isoum  
Minister of Science and Technology  
Federal Secretariat, Abuja, Nigéria  
Fax: (234) 9 5235769  
email: isoum@aol.com

■ Mme Boma Bromilow-Jack  
Minister of Culture and Tourism  
Federal secretariat, Phase II, Abuja, Nigéria  
Fax: (234) 9 234 8297  
email: Culturetourism@yahoo.com

■ Mme Hajiya Aisha Ismail, Minister for  
Women Affairs and Youth Development  
Federal Secretariat, Shehu Shagari Way  
Nigéria  
Fax: (234) 9 523 3644

■ M. G. B. Preware  
Permanent Secretary Federal Ministry of  
Education  
P.M.B. 146, Garki, Abuja, Nigeria  
Fax: (234) 9 523 7364

■ M. Michael Omolewa  
Ambassador, Permanent Delegate  
of Nigeria to UNESCO  
email: dl.nigeria@unesco.org

■ Mme Amina J. Ibrahim  
National EFA Coordinator  
Federal Ministry of Education, P.M.B. 146,  
Garki, Abuja, Nigéria  
emails: aminajm@yahoo.co.uk  
efanigeria@yahoo.com

EFA Coordinator  
C/O Csaefafa, 461 Kumasi Crescent,  
Wuse Zone 2, Abuja, Nigéria  
Tel: (234) 9 523 7838 / Fax: (234) 9 523 7839  
email: aminajm@yahoo.co.uk

**NORVÈGE**

■ Mme Hilde Frafjord Johnson  
Minister of International Development  
Ministry of Foreign Affairs International  
Development  
P.O. Box 8114-Dep, 0032 Oslo, Norway  
Tel: (47) 2224 3900 / Fax: (47) 2224 9588

*Accompagnée par*

■ M. Aslak Brun, Assistant Director General  
Ministry of Foreign Affairs  
P.O. Box 8114-Dep, 0032 Oslo, Norway  
Tel: (47) 2224 3600 / Fax: (47) 2224 9580  
email: aslak.brun@mfa.no

■ M. David Hansen  
Political Adviser to Minister of International  
Development  
Ministry of Foreign Affairs, International  
Development  
P.O. Box 8114-Dep, 0032 Oslo, Norway  
Tel: (47) 2224 3904 / Fax: (47) 2224 9588

■ M. Espen Gullikstad  
Adviser  
Ministry of Foreign Affairs  
P.O. Box 8114-Dep, 0032 Oslo, Norway  
Tel: (47) 2224 3904 / Fax: (47) 2224 9588

■ M. Tor Erik Gjerde  
Senior Adviser  
Ministry of Foreign Affairs  
P.O. Box 8114-Dep, 0032 Oslo, Norway  
Tel: (47) 2224 3600 / Fax: (47) 2224 9580  
email: teg@mfa.no

**RÉPUBLIQUE-UNIE  
DE TANZANIE**

■ M. Joseph James Mungai  
Minister of Education and Culture  
P.O. Box 9121, Magogoni Road, Dar es Salaam,  
United Republic of Tanzania  
Tel: (255-22) 2113134 / Fax: (255-22) 2113271

*Accompagné par*

■ M. Muhwela Adam Kalinga  
Private Secretary  
Ministry of Education and Culture  
P.O. Box 9121, Magogoni Road, Dar es Salaam,  
United Republic of Tanzania  
Tel: (255-22) 211 3134 / Fax: (255-22) 2113271  
email: makalinga@yahoo.co.uk

■ M. Valentino Nyaliveno Gange  
EFA Coordinator  
Ministry of Education and Culture  
P.O. Box 9121, Magogoni Road, Dar es Salaam,  
United Republic of Tanzania  
Tel: (255-22) 212 1220 / Fax: (255-22) 2113271  
email: gange-valentino@hotmail.com

**SAMOA**

■ Mme Fiamë Naomi Matä'afa  
Minister of Education  
Samoa National Commission for UNESCO  
C/o Department of Education,  
P.O. Box 1869, Apia, Samoa  
Tel: (0685) 21 911 / Fax: (0685) 21 917

*Accompagnée par*

■ M. Fa'anua'uali'i Tupae Esera  
Director of Education  
Samoa National Commission for UNESCO  
C/o Department of Education,  
P.O. Box 1869, Apia, Samoa  
Tel: (0685) 21 911 / Fax: (0685) 21 917

**SÉNÉGAL**

■ M. Diagne Alione  
Ambassador of Senegal to Nigeria

## YÉMEN

■ M. Abdul Aziz Saleh Bin Habtoor  
Vice-Minister of Education  
C/o Yemen National Commission for UNESCO  
P.O. Box 5499, Sana'a, Yemen  
Tel: (967) 1 214 549 / Fax: (967) 1 214 540  
email: sttp@y.net.ye

### Accompagné par

■ M. Mohamed A. Al-Kadasi  
Secretary-General for the Yemeni  
National Commission for Education, Culture  
and Science  
P.O. Box 14306, Sana'a, Yemen  
Tel: (967-1) 7370 7862 / Fax: (967-1) 214 613  
email: malkadasi@hotmail.com

■ M. Abdul Latif Al-Munaifi  
Director, Basic Education Expansion Project  
Ministry of Education, P.O.Box 7091,  
Sana'a, Yemen  
Tel: (967-1) 214 615 / Fax: (967-1) 214 613

## Organismes multilatéraux et bilatéraux

### BANQUE MONDIALE

■ Mme Ruth Kagia  
Director for Education, Human Development  
Network  
World Bank, 1818 H Street, N.W. Washington,  
D.C. 20433, U.S.A.  
Tel: (1 202) 473 3314 / Fax: (1 202) 522 3233  
email: rkagia@worldbank.org

### Accompagnée par

■ M. Peter Buckland  
Senior Education Specialist  
World Bank, 1818 H Street, N.W. Washington,  
D.C. 20433, U.S.A.  
Tel: (1 202) 458 4383 / Fax: (1 202) 522 3233  
email: pbuckland@worldbank.org

■ M. Fatoyinbo Akin  
Program Manager, Communication for  
Education  
World Bank country Office  
Abuja, Nigeria  
Tel: (314) 5269  
email: afatoyinbo@worldbank.org

### COMMISSION EUROPÉENNE

■ M. Mauro Di Veroli  
European Commission  
Europe House, Plot 63, Usuma Street,  
Maitama District  
Abuja, Nigeria

## ONUSIDA

■ M Peter Piot  
Directeur exécutif  
United Nations Programme on HIV/AIDS  
20, avenue Appia, CH1211 Geneva 27,  
Switzerland  
Tel: (41) 22 791 4722 / Fax: (41) 22 971 4179  
email: piotp@unaids.org

### Accompagné par

■ Mme Gillian Holmes  
Chief, Strategy and Programme Development  
United Nations Programme on HIV/AIDS  
20, avenue Appia, CH1211 Geneva 27,  
Switzerland  
Tel: (41-22) 791 4644 / Fax: (41-22) 971 4768  
email: holmesg@unaids.org

■ Mme Marie-Odile Emond  
Executive Assistant to the Executive Director  
United Nations Programme on HIV/AIDS  
20, avenue Appia, CH1211 Geneva 27,  
Switzerland  
Tel: (41-22) 791 2104 / Fax: (41-22) 971 4179  
email: emondm@unaids.org

■ M. Berhe T. Costantinos  
UNAIDS Maitama District, Abuja, Nigeria  
email: berhe.costantinos@undp.org

## FNUAP

■ M. Kunio Waki  
Deputy Executive Director  
United Nations Population Fund (UNFPA)  
220 East 42nd Street, DN-1905,  
New York, N.Y. 10017, U.S.A.  
Tel: (1 212) 297 5114 / Fax: (1 212) 297 4911  
email: waki@unfpa.org

### Accompagné par

■ M. Tom Odemwingie  
Programme Officer, USAID, Lagos, Nigeria  
email: odemwingie@unfpa.org

## UNICEF

■ Mme Rima Salah  
Regional Director,  
West and Central Africa (Abidjan)  
United Nations Children's Fund (UNICEF)  
3 United Nations Plaza, New York,  
N.Y. 10017, U.S.A.  
Tel: (1 212) 326 7028 / Fax: (1 212) 326 7758  
email: rsalah@unicef.org

### Accompagnée par

■ M. Cream Wright  
Chief, Education Section  
United Nations Children's Fund (UNICEF)  
3 United Nations Plaza, H-7A, New York,  
N.Y. 10017, U.S.A.  
Tel: (1 212) 8246619 / Fax: (1 212) 326 7129  
email: cwright@unicef.org

■ M. Christian Voumard  
Representative, UNICEF Nigeria  
email: cvoumard@unicef.org

■ Mme Dina Craissati  
Regional Education Advisor,  
West and Central Africa  
UNICEF Regional Office,  
04 BP 443 Abidjan 04, Ivory Coast  
Tel: (225) 20208116  
email: dcraissati@unicef.org

■ M. George Igelegbai  
OIC, Education Section, UNICEF Nigeria  
email: gigelegbai@unicef.org

■ Mme Barbara G. Reynolds  
Deputy Representative, UNICEF Nigeria  
email: breynolds@unicef.org

## USAID

■ M. Andrew S. Natsios  
Administrator  
United States Agency for International  
Development (USAID)  
1300 Pennsylvania Ave., N.W.,  
(Rm. 6.09-025 RRB )  
Washington, D.C. 20523, 6800 U.S.A.  
Tel: (1 202) 712 4040 / Fax: (1 202) 216 3455

### Accompagné par

■ M. Greg Loos  
Education Programme specialist  
United States Agency for International  
Development (USAID)  
1300 Pennsylvania Ave., N.W.,  
Washington, D.C. 20523, - 6800 U.S.A.  
Tel: (1 202) 712 4175 / Fax: (1 202) 216 3229  
email: gloos@usaid.gov

■ Mme Kate Almquist, Assistant, USAID  
email: kalmquist@usaid.gov

■ Mme Melinda M. Taylor  
Basic Education Advisor, USAID, Abuja, Nigeria  
email: mtaylor@usaid.gov

■ Mme Sherry Suggs  
Acting Director, USAID, Abuja, Nigeria  
email: ssuggs@usaid.gov

## Organisations non gouvernementales

### CAMPAGNE AFRICAINE POUR L'ÉDUCATION POUR TOUS (ANCEFA)

■ M. Gorgui Sow  
Lead Moderator,  
African Network Campaign on Education for All  
(ANCEFA)  
BP 3007, Dakar Yoff, Senegal  
Tel: (221) 824 22 44 / 684 20 42  
Fax: (221) 824 13 63  
emails: gorguisow@hotmail.com  
ancefa@sentoo.sn

### ASOCIACIÓN BRASILEIRA DES ONGs (ABONG)

■ Mme Vera Masagão Ribeiro  
Vice President, Associação Brasileira  
de ONGs (ABONG)  
Rua General Jardim 660, 01223-010  
São Paulo SP, Brazil  
Tel: (55 11) 3151 2333 / Fax: (55 11) 3237 2122  
emails: abong@vol.com.br  
vera@acaoeducativa.org

### INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

■ Mme Mary Hatwood Futrell  
President, Education International  
5927 Norham Drive, Alexandria,  
VA 22315, USA  
Tel: (1 202) 994 1445 / Fax: (1 202) 994 8613  
emails: mfutrell@qwu.edu  
headoffice@ei.ie.org

5 boulevard du Roi Albert II,  
1210 Brussels, Belgium  
Tel: (32-2) 224 0611 / Fax: (32-2) 224 0606

The George Washington University,  
Room 206  
2134 G. Street, N.W.  
Washington D.C 20052, USA  
Tel: (1-202) 9946161 / Fax: (1-202) 994 8613

*Accompagnée par*

■ M. Emanuel A. Fatoma  
Education Coordinator, Education International  
5, Bd du Roi Albert II, 1210 Brussels, Belgium  
Tel: (32 2) 224 06 11 / Fax: (32 2) 224 06 06  
email: emmanuel.fatoma@ei-ie.org

### MARCHE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

■ M. Kailash Satyarthi  
Chairperson, Global March Against Child  
Labour/Campagne mondiale sur l'éducation  
L-6 Kalkaji, New Delhi 110019, India  
Tel: (91) 11 648 9855 / 622 4899 / 647 5481  
Fax: (91)11 623 6818  
emails: childhood@globalmarch.org  
kailashsatyarthi@globalmarch.org  
saccs@del16.vsnl.net.in

*Accompagné par*

■ M. Patrick Watt  
Education Policy Analyst  
Action Aid UK  
Hamlyn House, MacDonald Road, Archway  
London N 19 5PG, United Kingdom  
Tel: (44) 207 561 7561 / Fax: (44) 207 561 7676  
email: pwatt@actionaid.org.uk

## UNESCO

### Secrétariat de la réunion

- M. Koïchiro Matsuura  
Directeur général
- M. John Daniel  
Sous-directeur général pour l'éducation
- M. Abhimanyu Singh  
Directeur de l'unité de suivi de Dakar
- Mme Lene Buchert
- Mme Ulrika Peppler Barry
- M. Hilaire Mputu Afusaka
- Mr Yuto Kitamura
- Mme Mary Konin
- M. Alain Perry

### Rapporteurs

- M. Clinton Robinson, Rapporteur en chef
- Mme Cynthia Guttman, Co-rapporteur

### Rapport mondial de suivi sur l'EPT

- M. Christopher Colclough  
Directeur
- Mr Steve Packer  
Directeur adjoint

### Autres personnes ayant assisté

#### Siège

- M. Nouréini Tidjani-Serpos  
Sous-directeur général pour l'Afrique
- Mme Aïcha Bah Diallo  
Sous-directrice générale adjointe pour  
l'éducation
- Mme Birgitte Moller, Directrice ERC/CFS
- M. Mark Richmond,  
Cabinet du Directeur général
- M. Julius Banda  
Cabinet du Directeur général
- Mme Monique Katz  
Traductrice, Cabinet du Directeur général
- Mme Susan Williams  
Bureau de l'information du public

### Institut

- Mme Denise Lievesley, Directrice,  
Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)

### Bureaux régionaux

- M. Hubert Charles, Directeur UNESCO Abuja
- M. Armoogum Parsuramen,  
Directeur UNESCO Dakar
- M. Olayode Tunde, UNESCO Dakar

### Interprètes

*(d'Europe)*

- M. Jean-Charles Daniel
- Mme Judith Lafuente Vanders Sluis
- M. Luis Ospina
- Mme Naia Sadaba-Herrero
- M. Nicolas Simon
- Mme Olga Martin-Mancera
- Mme Sophie-Myra Pernikoff De Posada

### Interprètes

*(d'Afrique)*

- M. Ekundayo Simpson (Cotonou, Bénin)
- M. Jacques Etienne Coly (Dakar, Sénégal)
- M. Lucas Amuri (Nairobi, Kenya)
- Mme Maimouna Hane Bao (Dakar, Sénégal)
- Mme Marie Aïda Diop-Wane (Dakar, Sénégal)
- M. Momar Khary Diagne (Dakar, Sénégal)
- Mme Natalia Engmann (Accra, Ghana)
- Mme Sroda Bedarida-Gaveh (Accra, Ghana)
- Mme Taiwo David (Lagos, Nigeria)

## 8.4 Programme de la réunion

*“ Le Groupe de haut niveau contribuera à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers. Grâce aux informations du rapport de suivi ... , il permettra également de veiller à ce que la communauté mondiale rende compte des engagements pris à Dakar ”  
(Cadre d'action de Dakar, paragraphe 19).*

### Résultats attendus de la réunion

1. Rendre compte des progrès accomplis pour réaliser les objectifs de Dakar, en y intégrant les conseils sur l'élaboration du Rapport mondial de suivi sur l'EPT.
2. Evaluer dans quelle mesure les politiques, plans et programmes nationaux sont sur la bonne voie et se caractérisent par des partenariats bien coordonnés et intégrateurs.
3. Evaluer dans quelle mesure les engagements internationaux pris à Dakar sont respectés.
4. Mobiliser des soutiens politiques et des ressources au niveau mondial pour réaliser les objectifs de Dakar tels que l'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005.

## Mardi 19 novembre 2002

8h00 Enregistrement

### Ouverture (séance ouverte au public)

9h00 – 10h30 Président: Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

*Allocution de bienvenue:*

L'éducation pour tous : réalisations depuis Dakar et défis à relever  
Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

*Discours d'ouverture:*

L'éducation pour tous : une responsabilité pour tous  
Olusegun Obasanjo, Président du Nigéria

*Discours introductifs:*

Tenir nos engagements politiques en matière d'éducation pour tous  
Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso

*Messages de vidéo:*

James Wolfensohn, Président de la Banque Mondiale

Carol Bellamy, Directrice exécutive , UNICEF

10h30 – 11h00 Pause café

### 1<sup>re</sup> séance de travail

11h00 – 12h30 Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'EPT

Président : John Daniel, Sous-Directeur général pour l'éducation de l'UNESCO

Discutant principal : Christopher Colclough, Directeur de l'Equipe du rapport

Réponse par M. Murlí Manohar Joshi, Ministre du développement des ressources humaines, des sciences et de la technologie de l'Inde

*Le rapport de suivi fournit une analyse des progrès accomplis en fonction des six objectifs de Dakar et sélectionne les thèmes de travail. Le Groupe de haut niveau examine les défis soulevés par la réalisation de l'ensemble des six objectifs de Dakar à la lumière des progrès actuels, identifie les principaux blocages et insuffisances, prépare des recommandations pour les surmonter et établit les priorités en termes de stratégie pour les années à venir.*

12h30 – 14h00 Déjeuner offert par le Directeur général de l'UNESCO

14h00 – 16h00 Suite de la 1<sup>re</sup> séance

Points essentiels, recommandations et actions : Peter Piot, Directeur exécutif de l'ONUSIDA

## 2<sup>e</sup> séance de travail

16h00 – 18h30 Accélérer les progrès vers l'éducation des filles – Méthodes et moyens pour réaliser l'équité entre les sexes

Présidente et discutante principale : Susan Whelan, Ministre de la coopération internationale du Canada

Réponse par Mme Rima Salah, Directrice régionale de l'Afrique de l'ouest et du centre, UNICEF

*L'échéance de 2005 pour l'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire s'approche rapidement. Sur la base des résultats fournis par le rapport de suivi, le Groupe de haut niveau effectuera le bilan de la situation. Puis il fera des propositions spécifiques sur les façons dont les partenaires de l'EPT peuvent améliorer leur collaboration en fonction de leurs avantages comparatifs et des diverses situations régionales et nationales; ce qui suppose de mieux comprendre la nécessité d'actions intégrées en matière d'éducation des filles, des adolescentes et des femmes.*

Points essentiels, recommandations et actions :

Mary Hatwood Futrell, Présidente de l'Internationale de l'éducation

19h30 Réception

## Mercredi 20 novembre 2002

### 3<sup>e</sup> séance de travail

8h30 – 11h30 Réaliser l'EPT – Des partenariats efficaces au niveau des pays

Président et discutant principal : Joseph Mungai, Ministre de l'éducation de Tanzanie

Réponse par Kailash Sartyarathi, Président, Campagne mondiale pour l'éducation

*Les progrès en matière d'EPT sont fondés sur des partenariats efficaces et intégrateurs, envisagés de manière large afin d'exprimer les besoins de ceux qui sont exclus de l'éducation, de forger un soutien public en faveur du changement et d'assurer la responsabilité de la mise en œuvre. Sur la base du Rapport de suivi, le Groupe de haut niveau passera en revue les progrès accomplis dans la constitution de partenariats larges, continus et représentatifs, de forums et d'alliances entre gouvernements et acteurs de la société civile, tels qu'enseignants, parents et communautés. On examinera leur rôle et leur capacité dans la planification et la mise en œuvre de l'EPT, envisagée dans le contexte d'approches sectorielles et des documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté; ou encore, les étapes possibles à mettre en place pour renforcer l'engagement dans la mobilisation sociale, le dialogue politique, l'analyse, le suivi et l'évaluation.*

Points essentiels, recommandations et actions : Kunio Waki, FNUAP

### 4<sup>e</sup> séance de travail

11h30 – 12h30 Engagements et initiatives internationales

Présidente et discutante principale : Hilde Frafjord Johnson,

Ministre du développement et de la coopération internationale de Norvège

Réponse par Andrew Natsios, administrateur de l'Agence internationale des Etats-Unis pour le développement

*Depuis Dakar et la réaffirmation de deux de ses objectifs dans la Déclaration du Millénaire, un certain nombre de nouvelles initiatives et programmes ont été lancés en faveur de l'EPT, tels que le Consensus de Monterrey, l'Initiative accélérée, les engagements du G8 et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA). La Campagne mondiale pour l'éducation se montre un avocat énergique dans la responsabilisation de la communauté internationale face aux engagements qu'elle a pris. Sur la base du Rapport de suivi, le Groupe de haut niveau examinera l'importance des nouvelles initiatives en faveur du mouvement de l'EPT et proposera des actions pour en renforcer l'impact. On examinera entre autres la question de savoir si un accord peut être atteint pour évaluer les progrès et mobiliser des ressources supplémentaires dans un cadre coordonné unique; ou encore le pour et le contre en ce qui concerne l'implication du secteur privé dans l'offre d'éducation de base et la canalisation des financements de l'aide dans ce but.*

12 h30 – 14 h00 Déjeuner

14 h00 – 15 h30 Suite de la 4<sup>e</sup> séance

Points essentiels, recommandations et actions: Ruth Kagia,  
Directrice de l'éducation de la Banque mondiale

#### 5<sup>e</sup> séance de travail

15 h30 – 17 h Implications pour le suivi et l'évaluation des progrès de l'EPT

Président et discutant principal: Khaled Toukan, Ministre de l'éducation de Jordanie  
Réponse par M. Luis Gomez Gutiérrez, Ministre de l'éducation du Cuba

*Cette séance sera construite sur la base des quatre premières séances afin de clarifier les implications suivantes pour le suivi des progrès de l'EPT: (1) implications pour le suivi et l'évaluation de l'EPT aux niveaux national, régional et international; (2) implications pour le contenu et l'évolution du rapport de suivi; et (3) implications pour le rôle du Groupe de haut niveau en tant qu'organe de suivi. Cette séance servira à introduire le débat suivant sur les lignes d'action et le suivi.*

Points essentiels, recommandations et actions: Gorgui Sow, coordinateur du Réseau africain de campagne pour l'Education pour tous (ANCEFA)

#### 6<sup>e</sup> séance de travail

17 h00 – 18 h Accord sur un programme d'action

Président: John Daniel, Sous-Directeur général pour l'éducation de l'UNESCO

*La séance de clôture a pour but de parvenir à un accord sur les lignes d'action et de choix stratégiques à prendre durant la période qui mènera à la prochaine rencontre du Groupe de haut niveau. La discussion se basera sur les recommandations faites dans chacune des séances de travail et résumées par le rapporteur de séance, ainsi que sur les autres réponses apportées durant la réunion. Les actions seront aussi prises en compte dans le communiqué.*

19 h – 19 h30 Adoption du communiqué

Président: Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

19 h30 – 19 h45 Observations finales

Abraham Babalola Borishade, Ministre de l'éducation du Nigéria

20 h Réception

**Notes :**

- ▷ Chacune des séances de travail sera introduite par un(e) président(e) et un(e) discutant(e) de séance qui, en prenant pour point de départ le rapport de suivi, exposera en dix minutes les grandes lignes des questions les plus importantes à discuter durant la réunion. Une réponse d'une durée de sept minutes suivra, qui fournira d'autres réflexions et considérations pour nourrir le débat. Les instructions pour les discussions auront été préparées à l'avance respectivement par l'UNICEF, l'UNESCO et l'Equipe du rapport et seront également portées à la connaissance de la personne chargée de répondre. Le rôle du (de la) Président(e) sera de mener la séance de manière à ce que des recommandations spécifiques soient faites en termes d'actions. Les points, recommandations et actions majeurs seront mis en valeur durant les dix dernières minutes de chaque séance. Les résumés serviront de base pour parvenir à un consensus sur les lignes d'action, la communication et le suivi lors de la 6e séance de travail.
- ▷ Le communiqué sera finalisé durant la réunion.
- ▷ Il y aura du thé et du café pour les participants mais pas de pause, à l'exception de celle qui suivra immédiatement la cérémonie d'ouverture.

## 8.5 Liste des abréviations

- ADEA Association pour le développement de l'éducation en Afrique
- AID Association internationale de développement
- APD Aide publique au développement
- DSRP Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
- E-9 Neuf pays à très forte population  
(Bangladesh, Brésil, Chine, Egypte, Inde,  
Indonésie, Mexique, Nigeria, Pakistan)
- EPT Education pour tous
- EPU Education primaire universelle
- FNUAP Fonds des Nations Unies pour la population
- FTI Initiative de financement accéléré
- G-8 Groupe des huit plus grandes démocraties industrielles  
(Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie,  
Japon, Royaume-Uni, Russie)
- ISU Institut de statistique de l'UNESCO
- NEPAD Nouveau partenariat pour le développement en Afrique
- OIT Organisation internationale du travail
- ONG Organisation non gouvernementale
- ONU Organisation des Nations Unies
- PIB Produit intérieur brut
- PPTTE Pays pauvres très endettés
- SIDA Syndrome immuno-déficitaire acquis
- UE Union européenne
- UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture
- UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- USAID Agence des Etats-Unis pour le développement international
- VIH Virus de l'immunodéficience humaine

# RAPPORT 2002

# RAPPORT

## Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous

Deuxième réunion  
Abuja, Nigeria  
19-20 novembre 2002



Le Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT) a été mandaté par le Cadre d'action de Dakar en vue de « renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers ». Il est réuni tous les ans par le Directeur général de l'UNESCO.

Les données fournies par le *Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous 2002* ont permis des discussions centrées et plus concrètes sur les points suivants :

- ▶ les progrès réalisés vers la réalisation des objectifs de l'EPT
- ▶ accélérer les progrès en matière d'éducation des filles – approches et moyens favorisant l'équité entre les sexes
- ▶ élaborer des politiques et des plans pour l'EPT grâce à des partenariats efficaces
- ▶ engagements et initiatives internationaux
- ▶ conséquence sur le suivi des progrès de l'EPT
- ▶ convenir d'un calendrier d'action

La prochaine réunion du Groupe de haut niveau aura lieu en novembre 2003, en Inde.